



Rapport de la commission académique Session 2017

**Commission Académique d'Harmonisation et de Propositions des Notes
(CAHPN)**

Synthèse des résultats aux examens en EPS

A DIFFUSER :

Au chef d'établissement

A tous les enseignants d'EPS

Plan du rapport

1. La commission

- 1.1 Organisation
- 1.2 Logiciel de traitement des notes
- 1.3 Principes d'harmonisation

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 2.1.1 Observations générales
- 2.1.2 Décisions d'harmonisation
- 2.1.3 Liste académique
- 2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.1.5 Réflexions et perspectives

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 2.2.1 Observations
- 2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.2.3 Réflexions et perspectives

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.3.1 Observations générales
- 2.3.2 Réflexions et perspectives

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel

- 2.4.1 Observations générales
- 2.4.1 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS
- 2.4.2 Réflexions et perspectives (notamment concernant le contrôle ponctuel facultatif pour les bacs pro)

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.5.1 Observations générales
- 2.5.2 Réflexions et perspectives

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 3.1.1 Observations générales
- 3.1.2 Décisions d'harmonisation
- 3.1.3 Capitalisation des notes
- 3.1.4 Liste académique
- 3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté
- 3.1.6 Réflexions et perspectives

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 3.2.1 Observations
- 3.2.2 Réflexions et perspectives

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

- 4.1 A destination des établissements
- 4.2 A destination de la commission nationale

5. Bilan

Cette année comme les années précédentes, l'ensemble des opérations a pu être mené de manière harmonieuse et fiable grâce à la participation de tous : Proviseurs et Enseignants dans les EPLE; Responsables des services du DEC et du SIAD ; membres de la CAHPN.

1) La commission

Rappel :

Les résultats, analyses et décisions communiqués dans ce document sont le fruit du travail de la commission académique. Cette commission est la seule habilitée à « harmoniser » les notes obtenues aux épreuves. Ce travail ne peut être mené à bien et en toute équité que si les acteurs en établissement remplissent correctement leurs missions notamment en procédant à l'analyse de l'équilibre des protocoles offerts aux élèves, en menant une réflexion à propos de la mise en œuvre des référentiels, en respectant les dates de renvoi des documents officiels, en traitant en amont les dysfonctionnements relatifs aux absences, aux rattrapages, aux dispenses irrégulières. Il est demandé, sans se substituer à cette commission, de traiter le mieux possible en amont les cas particuliers et de prendre au sein de l'établissement les décisions qui s'imposent.

1.1 Organisation

La commission académique (un groupe pour la voie générale et technologique, un groupe pour la voie professionnelle) est organisée et présidée par les IA IPR qui représentent le Recteur. En 2016-2017, trois dates communes sont inscrites au calendrier : 2 réunions préparatoires au premier trimestre (les 7 et 8 novembre) et 2 réunions de commission les 8 et 9 juin 2016.

Elle est constituée par les 6 IA IPR (M. Didier Preuvot, Sophie Jomin-Moronval, Olivier Calais, Christophe Carpentier, Frederick Maik, Florence Durnerin) et par 2 chargés de mission (Nathalie Niedzwialowska et Cécile Durand-Audineau).

Les 14 enseignants responsables de commission pour la Voie Générale et Technologique:

Enseignant	Etablissement	Sous-Commission
TREMMERIE Laurent	ESSAT - Roubaix	LILLE Centre 1
Mr VIENNET	Lycée Paul Hazard Armentières.	LILLE Centre 2
RICHARD Réginald	Lycée Jean Perrin, Lambersart	ARMENTIERES - HAZEBROUCK
BUCHMANN Juliette	Lycée Branly, Boulogne sur Mer	DUNKERQUE
LAMOURET Hugues	Lycée G Eiffel, Armentières	ROUBAIX - TOURCOING
VERIN Olivier	Collège Jacques Prévert , Caudry	DOUAI
VIRIQUE Frédéric	Collège ANATOLE France, Sin le Noble	CAMBRAI
JOUANNEAU Karine	Lycée Mousseron Denain	MAUBEUGE
KACZMAREK Patrick	Lycée Diderot Carvin	ARRAS – SAINT POL

TURBIN Bernard	Lycée Malraux Béthune	LENS – LIEVIN – CARVIN – HENIN
DOGNIAUX Olivier	Lycée Guy Mollet Arras	BETHUNE – BRUAY
BAILLEUL Alexandre	Lycée Europe Dunkerque	SAINT OMER - CALAIS
WEINLING Nathalie	Lycée Léonard de Vinci Calais	BOULOGNE – BERCK – LE TOUQUET
COPIN Ludivine	Lycée Jean Lurçat , MAUBEUGE	VALENCIENNES – DENAIN

Les 16 enseignants responsables de commission pour la Voie professionnelle

Enseignant	Etablissement	
BEAUVILLAIN François	Lycée Professionnel Gustave Eiffel d'Armentières	
DEFFRENNE Jean-Philippe	Lycée Professionnel Placide Courtoy d'Hautmont	
DUHAUPAS Jean-Marc	Lycée Professionnel Colbert de Tourcoing	
FLORENT François	Lycée Professionnel Guy Debeyre de Dunkerque	
HENNEBERT Nathalie	Lycée Professionnel François Rabelais de Douai	
LAICK André	Lycée Professionnel Jules Verne d'Étapse	
LAMOURET Hugues	Lycée Général et Technologique Gustave Eiffel d'Armentières	
LINKOWSKI Alain	Lycée Professionnel Bernard Chochoy de Lumbres	
LOEZ David	Lycée Professionnel du Hainaut de Valenciennes	
MICHEL Hervé	Lycée Professionnel Michel Servet de Lille	
PETIT Johann	Lycée Professionnel Alain Savary d'Arras	
PINCHON Laurence	Lycée Professionnel Derycke de Villeneuve d'Ascq	
STRAGIER Laure	Lycée Professionnel Salvador Allende de Bé thune	
LODER Franck	Lycée Professionnel François Hennebique de Liévin	
BONHOURS Michel	Collège Triolo de Villeneuve d'Ascq	
PRECLIN Stéphane	Collège Raymond Devos de Hem	

Texte de référence : Article 11 de l'arrêté du 15 juillet 2009

- « À l'issue des contrôles, la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes analyse les notes qui lui ont été transmises et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle communique ensuite les notes harmonisées au jury de l'examen considéré, lequel arrête définitivement la note affectée du coefficient en vigueur pour cet examen. La commission académique dresse le compte rendu de chaque session pour l'ensemble des épreuves de chaque examen (baccalauréat professionnel, certificat d'aptitude professionnelle et brevet d'études professionnelles) et le transmet à la commission nationale d'évaluation qui publie un rapport annuel. Placée auprès de la direction de l'enseignement scolaire, la commission nationale est présidée par le doyen du groupe d'éducation physique et sportive de l'inspection générale de l'éducation nationale ou son représentant. »

Conformément à cet arrêté :

En début d'année, elle procède à :

- L'envoi des documents qui permettent le bon déroulement des examens.
- L'étude et la validation des protocoles d'évaluation des établissements.
- La mise en ligne des protocoles d'évaluation par le biais d'Eduline, ce qui a permis une diminution importante des impressions papier ainsi que la sauvegarde des documents.

En cours d'année :

- Elle accompagne localement les professeurs responsables des examens dans leur établissement.

En fin d'année elle procède à :

- L'étude et la vérification de la légitimité des documents transmis faisant état des inaptitudes pour valider les dispenses (neutralisation du coefficient).
- L'analyse des notes en prenant pour référence les recommandations de la commission nationale.
- L'éventuelle harmonisation.
- L'arrêt et la communication des notes aux jurys d'examen.

Par ailleurs, les membres de la commission sont régulièrement sollicités pour éclairer le point de vue de l'inspection sur le dossier de l'évaluation certificative et sa mise en œuvre.

La circulaire n° 2015-066 du 16-4-2015 portant sur les modalités d'évaluation de l'éducation physique et sportive (EPS) aux baccalauréats général et technologique (applicables à compter de la session 2016 de l'examen) reprecise et réaffirme la composition et le rôle indispensables joués par cette commission. Nous savons compter sur votre professionnalisme pour respecter et faciliter son travail.

Enfin, la commission est satisfaite de constater un traitement de plus en plus rigoureux des dossiers par les responsables « examens EPS » des établissements.

Les « dossiers » sont renvoyés dans les délais et très correctement renseignés. Un courrier personnalisé est envoyé à ceux qui semblent ne pas en comprendre l'importance et n'en mesurent pas les conséquences pour leurs élèves.

Des difficultés peuvent demeurer dans la voie professionnelle pour le respect des délais de transmission des protocoles, de la part de certains centres de formation d'apprentis.

La commission souhaite attirer l'attention des enseignants sur 2 éléments :

- ***Les éléments de calendrier***

Ils sont, certes, contraignants mais construits avec la plus grande bienveillance avec les services de la division des examens et concours (DEC) pour le déroulement optimal des examens dans notre académie.

Néanmoins, nous attirons votre vigilance sur le respect de ces éléments de calendrier transmis pour le bon fonctionnement de la commission.

Nous souhaitons également éveiller votre vigilance quant au respect des dates d'examens spécifiées pour votre établissement. Nous vous demandons de vous efforcer de respecter ces dates ou de spécifier clairement d'éventuels changements par le biais de la fiche qualitative ou du procès-verbal.

- ***Les certificats médicaux d'inaptitude***

Nous observons cette année un nombre faible, mais existant, de certificats médicaux non conformes. Nous vous rappelons de n'accepter aucun document non original ou dont la provenance ou les éléments pourraient être falsifiés. Nous attirons également votre vigilance sur les dates mentionnées sur ce document de manière à permettre au plus grand nombre de bénéficiaire effectivement d'une évaluation.

La commission rappelle la responsabilité des évaluateurs concernant l'acceptation de certificats médicaux qui ne remplissent pas les conditions de validité. Il est important de refuser les certificats non originaux ou non conformes (raturés, non datés, antidatés sans justification, rédigés par un praticien qui n'est pas médecin mais aussi ceux proposant de dispenser pour une APSA sans spécifier l'inaptitude...). Cette vérification des documents devra s'effectuer en amont de la commission, en priorité dans le cadre du lieu d'examen. Il serait également opportun de mettre en place un double circuit de validation par l'intermédiaire de l'infirmerie de l'établissement.

La commission demande aux équipes de fournir dans la fiche qualitative ou le procès-verbal, tout élément permettant d'apprécier une situation particulière (dans le cas de changement de protocole par exemple).

La commission rappelle également qu'un travail en commun a été mené entre le corps d'inspection et les médecins conseillers techniques pour rédiger et mettre en œuvre un certificat médical d'aptitude qui soit un véritable outil de communication.

L'objectif est d'accentuer la communication et le partage d'information entre les différents acteurs (enseignants, corps médical et famille) au sujet des bienfaits de l'activité physique ainsi que des modalités d'adaptation de la pratique en fonction des possibilités de chacun. Ce modèle de Certificat Médical d'aptitude à la pratique de l'EPS, en référence au modèle proposé au BO n°36 du 26/10/1989 (décret du 11/10/1988 et Arrêté du 13/09/1989) est téléchargeable sur le site disciplinaire EPS de l'académie de Lille et sur le thémasite « EPS, outils dématérialisés ».

- ***La poursuite de la dématérialisation des démarches et outils de communication entre les établissements et la commission académique***

Depuis la rentrée scolaire 2016 (courrier transmis à tous les établissements, en date du 3 octobre 2016) l'Inspection Pédagogique Régionale EPS a décidé de réunir sur un même site les différents outils institutionnels

dématérialisés pour notre discipline, quels que soient le niveau d'enseignement et la voie de formation (Collège, Lycée Général et Technologique, Lycée Professionnel).

Un thémasite intitulé « EPS, outils dématérialisés » a été créé sur l'application Eduline. Il rassemble désormais l'essentiel des outils et documents partagés avec les établissements (emploi du temps, projet synthétique, protocoles examens...). Il offre la possibilité d'informer les équipes pédagogiques pour mieux les accompagner dans leurs démarches pour la mise en place des examens.

Pour rappel, l'adresse du thémasite est la suivante : http://eduline.ac-lille.fr/sites/eps_outils

Il est accessible à partir de la page d'accueil d'Eduline après vous être authentifié.e.s (onglet « thémasite » sur la page d'accueil).

1.2 Logiciel de traitement des notes

A la marge des services qu'il rend déjà, un certain nombre de demandes ont été transmises au SERIA de Rennes via l'Inspection Générale EPS afin d'améliorer encore ce logiciel.

Un certain nombre de traitement statistiques sont réalisés à partir des données transmises par la DEC, dans une période de l'année très chargée pour les services, ce qui ne rend pas simple le travail de synthèse.

1.3 Principes d'harmonisation

La commission se montre vigilante

- Sur les écarts de réussite entre filles et garçons dans chacune des épreuves (1,5 point est toléré)
- Sur les effectifs pour lesquels portent les résultats et sur les épreuves barémées, pour décider des harmonisations

Elle peut également être vigilante sur les moyennes trop défavorables dans certaines épreuves par rapport à la moyenne académique EPS pour le sexe concerné (tolérance 1,5 pt)

2) Résultats académiques de la session : baccalauréats G,T et Pro

• Pour la voie Générale et Technologique, ces résultats sont analysés à partir de référentiels parus au BO spécial n°5 du 19 juillet 2012. Il est à noter des modifications de l'annexe 2 de cette circulaire en date du 19-4-2017 (circulaire n° 2017-073 ainsi que ses annexes) qui définissent la liste nationale d'épreuves et le référentiel d'évaluation à compter de la session 2018. Nous vous demandons de les étudier attentivement en équipe pédagogique.

• Pour la voie Professionnelle, les résultats restent encore analysés pour cette session 2017 à partir des référentiels parus dans la Note de Service n° 09-141 du 8 octobre 2009. En vue de la prochaine session, il est à noter la parution de la circulaire n°2017-058 du 4-4-2017 (BO n° 16) qui précise les modalités d'évaluation de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) au baccalauréat professionnel, au brevet des métiers d'art (BMA), au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et au brevet d'études professionnelles (BEP). Sa lecture attentive en équipe pédagogique est incontournable. Elle précise,

entre autres, la liste nationale des épreuves et les référentiels ayant fait l'objet d'une rénovation, applicables à la session 2018.

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.1.1 Observations générales

A. Baccalauréat Général et Technologique

a) évolutions sur les 3 dernières années

	Session 2014	Session 2015	Session2016	Session2017
Effectif	28305	28704	28644	29459
Moyenne générale	13,71	13,87	13,90	14,03
Moyenne Filles	13,47	13,64	13,73	13,86
Moyenne Garçons	13,98	14,13	14,10	14,21
Ecart Filles/garçons	0,51	0,49	0,37	0,34

Ce qui caractérise ces résultats, c'est la légère augmentation de la moyenne générale et une baisse des écarts entre les notes des filles et des garçons

b) Résultats par Département

	Session2017
Nord	14,08
Pas de Calais	13,93

Comme pour la session précédente, Il existe une très faible différence entre les moyennes des 2 départements de l'académie

c) Fréquentations des épreuves Nationales (en %)

	2014	2015	2016	2017
CP1	21	21,4	20,6	19,7
CP2	10.7	10,6	10,5	11,2
CP3	15.9	15,3	16,1	15,7

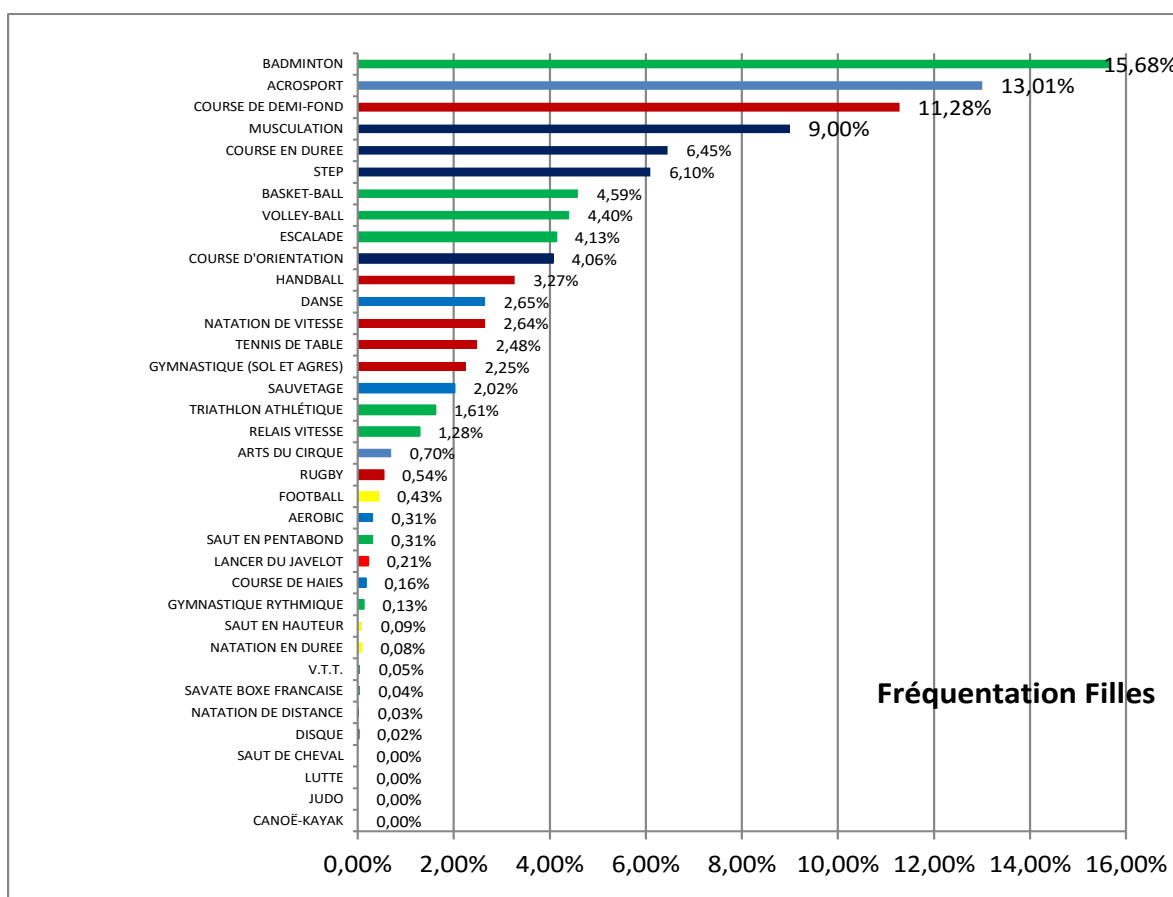
CP4	32,2	31,8	31,8	31,9
CP5	20	20,8	20,9	21,4

Globalement la CP4 est toujours majoritairement représentée. La fréquentation de la CP5 continue de prendre le pas sur la CP1 depuis 2 ans.

L'écart de fréquentation entre les filles et les garçons est plus significatif en CP3 (au bénéfice des filles) puis en CP1 (au bénéfice des garçons).

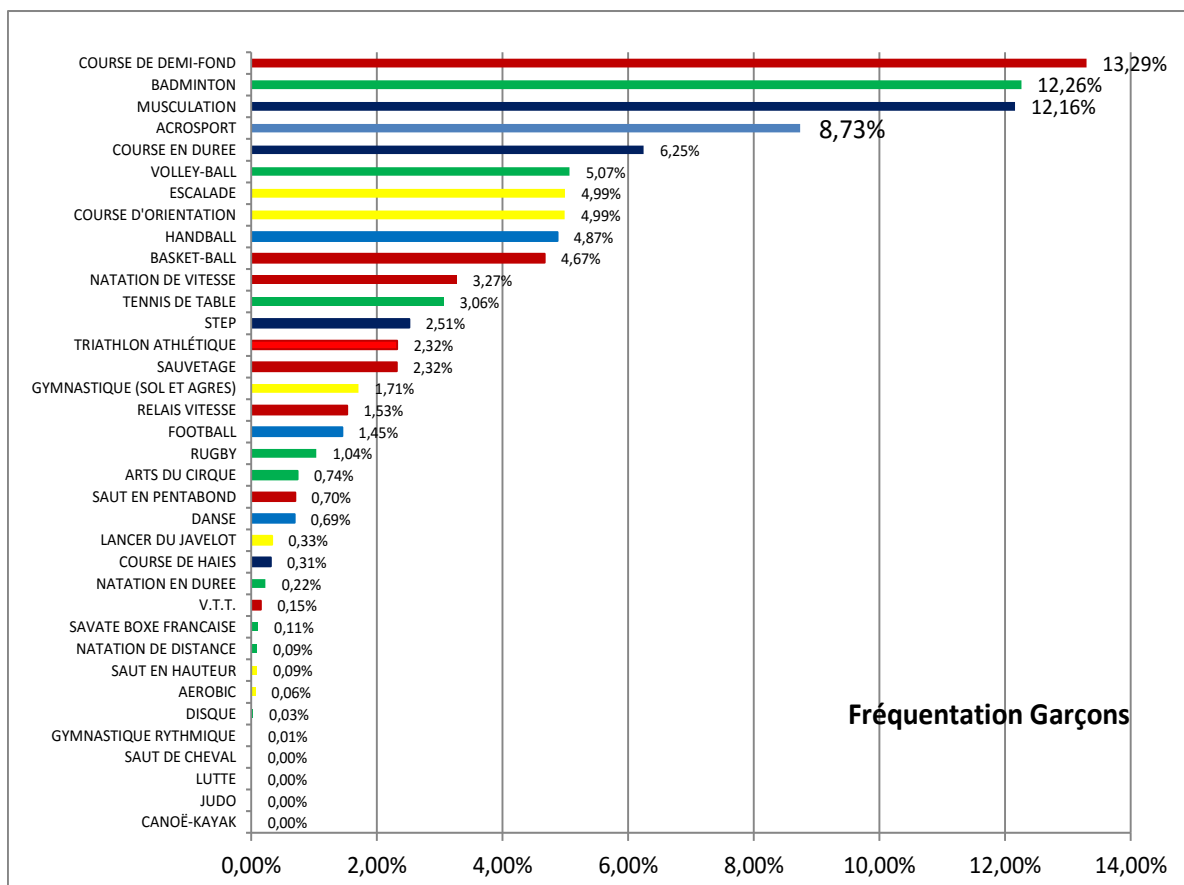
Par APSA et par Sexe

Fréquentation des Filles

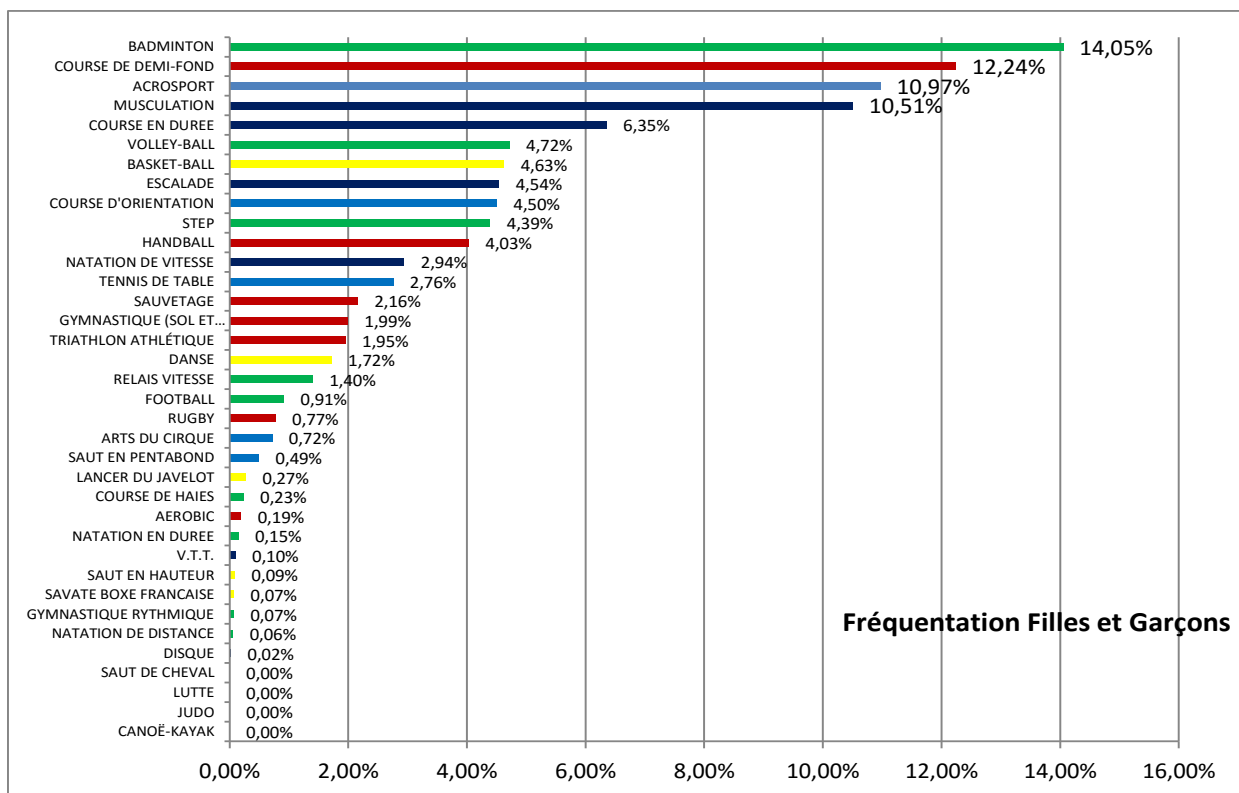


Fréquentation des Garçons

Rapport de la commission académique en EPS : session 2017__Académie de Lille



Fréquentation des Filles et des Garçons

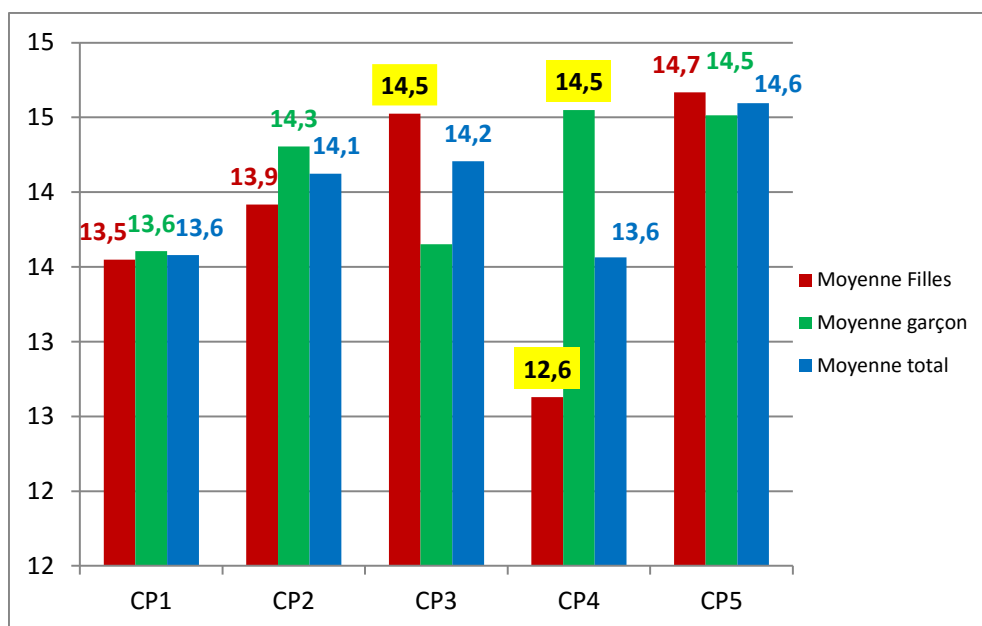


On observe globalement des fréquentations sensiblement identiques au regard des années précédentes :

- une part importante des APSA recueille une part très minoritaire de candidats : les 4 activités les plus fréquentées représentent près de 50% de la totalité des épreuves ; les 11 activités les plus fréquentées représentent plus de 80% de la totalité de ces mêmes épreuves.
- les 6 activités les plus fréquentées cette année sont identiques à celles de la session précédente (Badminton, Demi-Fond, Acrosport, Musculation, Course de durée et Volley Ball).
- Comme depuis plusieurs années, le judo, la lutte, le canoë-kayak et le saut de cheval ne sont pas évalués au baccalauréat dans l'Académie de Lille.

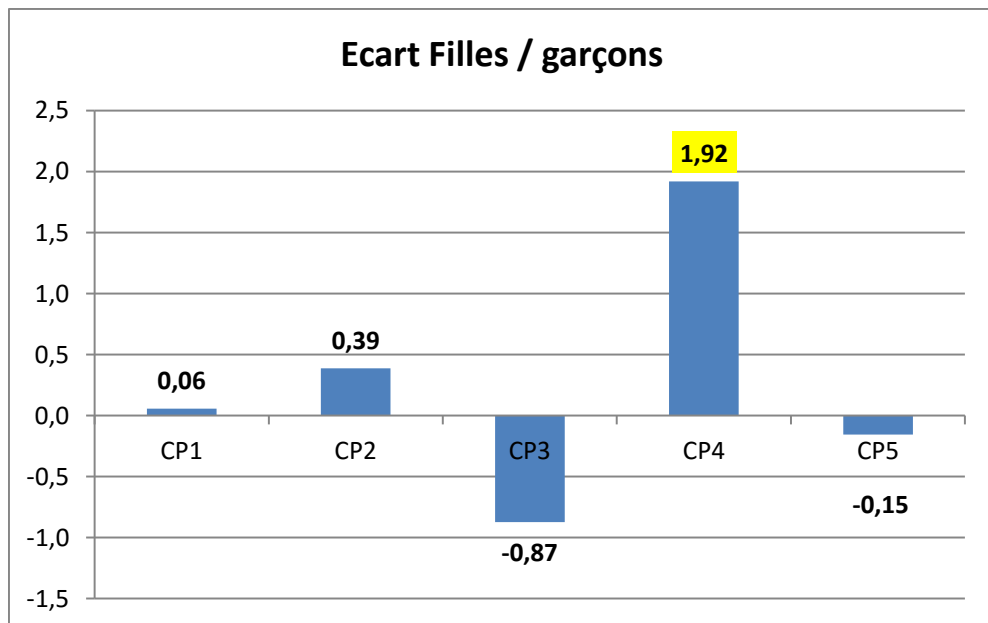
d) résultats aux épreuves nationales

Par Compétences propres



C'est dans les activités de la CP1 que les élèves obtiennent les moins bonnes notes. Si les notes en CP4 sont plus élevées c'est grâce aux bons résultats que les garçons y obtiennent, les résultats des filles sont inférieurs (-0.3 points en moyenne) au regard de ceux de la session 2016.

C'est dans la CP5 que les élèves de l'académie obtiennent les meilleurs résultats, en légère hausse au regard de la session 2016.

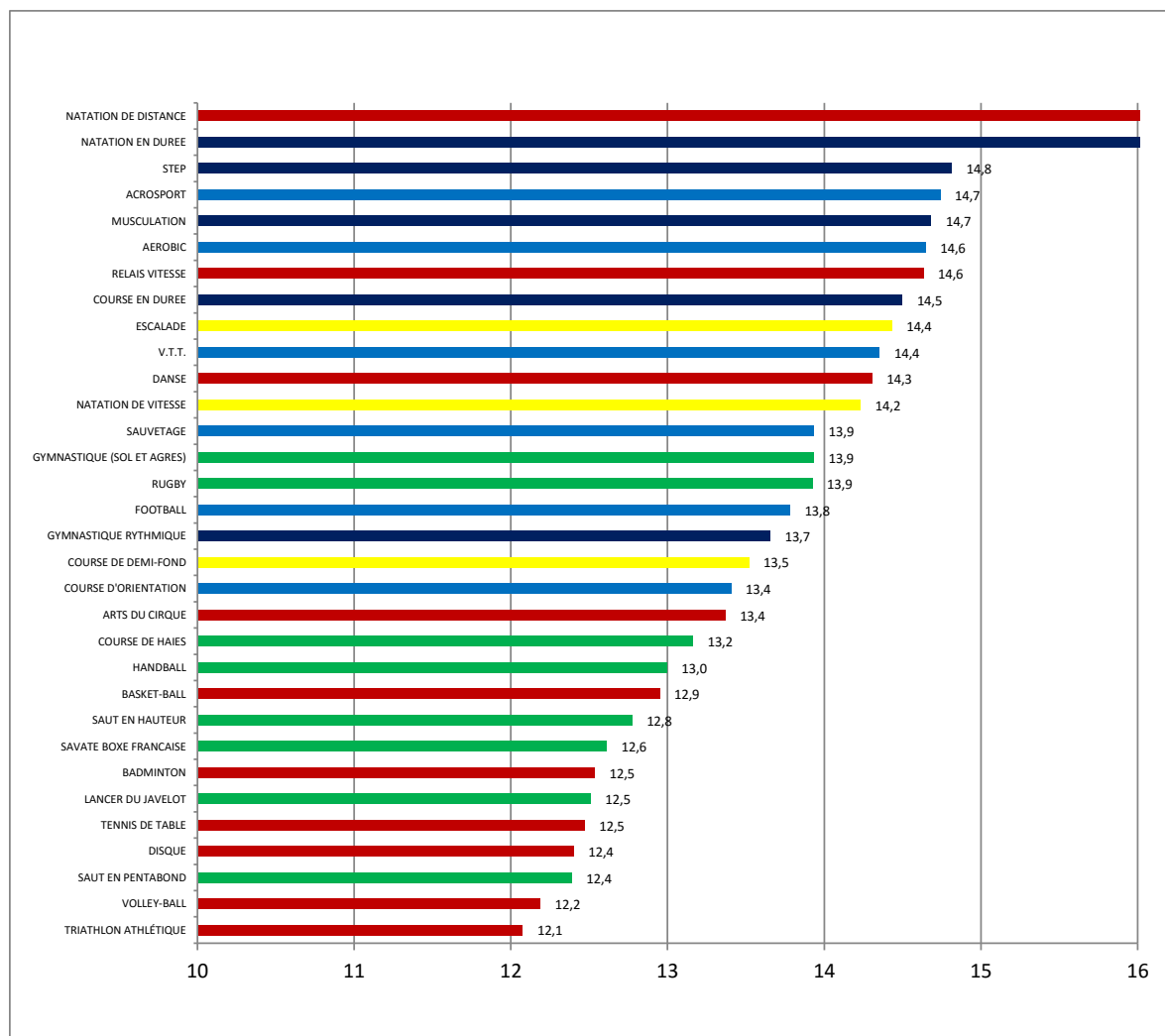


Comme précisé plus haut, l'écart entre les résultats des garçons et des filles se creuse encore davantage dans les activités de la CP4 (1,92 au bénéfice des garçons).

Ainsi, la diminution de l'écart en moyenne ne doit pas masquer les difficultés récurrentes et s'accroissant dans certaines APSA. Les écarts de notes entre les filles et les garçons restent importants en CP3 (0,87) au bénéfice des filles) et CP4 (1,52 au bénéfice des garçons).

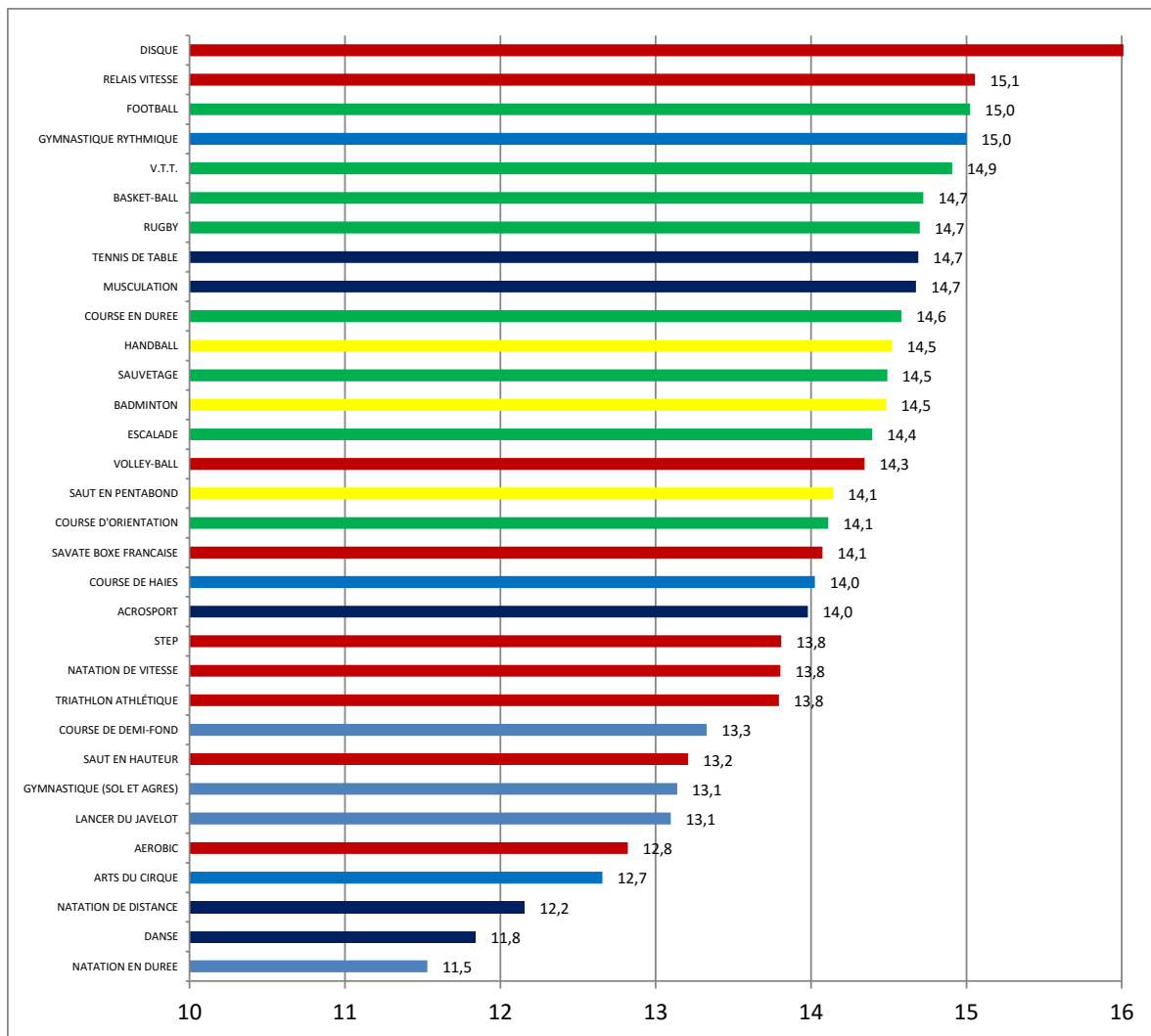
Par APSA et sexe

Moyennes des Filles

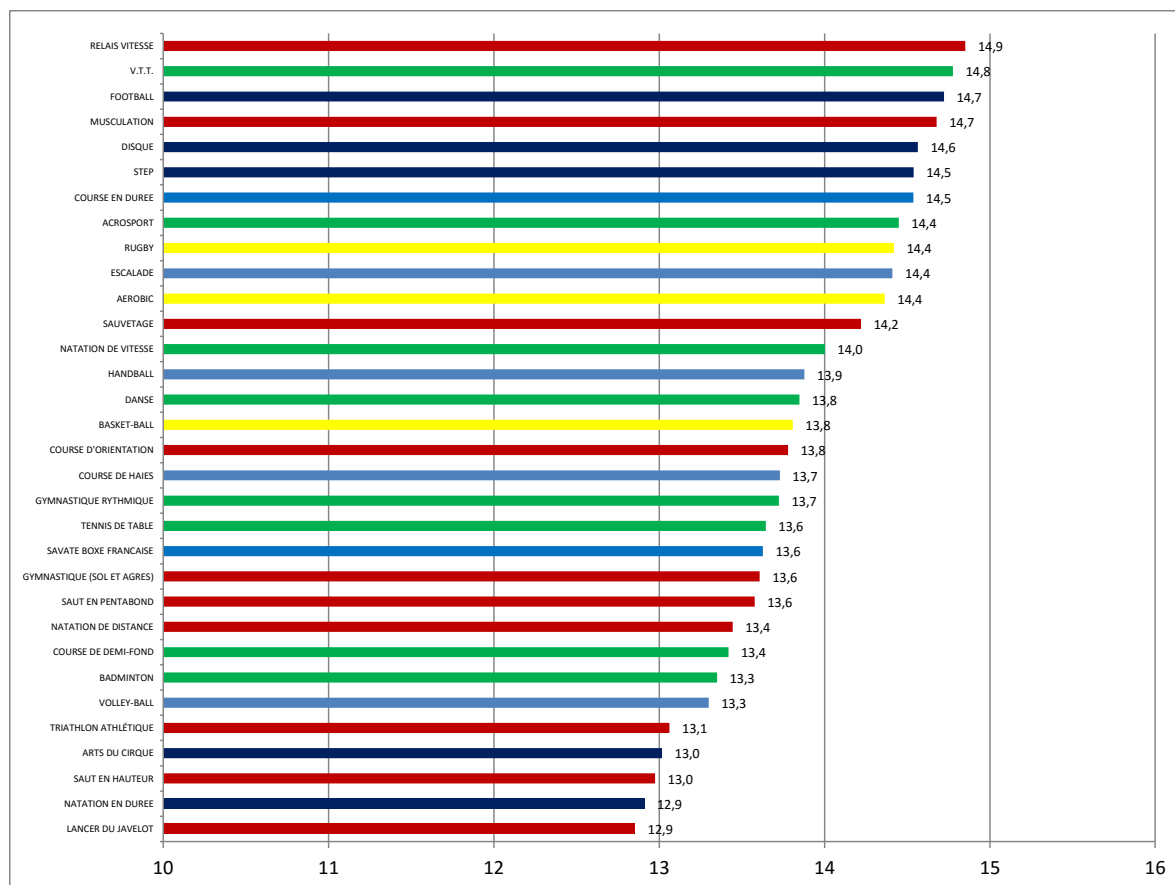


Moyennes des Garçons

Rapport de la commission académique en EPS : session 2017__Académie de Lille



Moyennes des Filles et des Garçons



Les moyennes des filles et garçons s'étalent entre 12,85 (Lancer de Javelot) et 14,85 (Relais vitesse). Cet étalement est moindre qu'à la session 2016 mais nettement plus important si on l'observe au filtre des moyennes des filles (de 12.07 à 16.91) ou des garçons (de 11.53 à 16.08).

Il convient donc d'être attentif à ces éléments de manière plus spécifique pour les filles et les garçons mais également au regard du nombre de candidats concernés, parfois très faible.

B. Baccalauréat Professionnel

a) évolutions sur les 4 dernières années

	Session 2014	Session 2015	Session 2016	Session 2017
Effectif	13543	12832	12974	12958
Moyenne générale	12,40	12,42	12,45	12,41
Moyenne Filles	12,15	12,09	12,08	12,04
Moyenne Garçons	12,59	12,65	12,72	12,67
Ecart Filles/garçons	0,44	0,56	0,64	0,63

- Les résultats restent stables avec un écart d'environ -0,4 pts par rapport à la moyenne nationale (rapport CNE 2015). L'écart de résultat filles-garçons (avant harmonisation) se maintient et enraye l'augmentation légère mais progressive qui était observée depuis 2014.

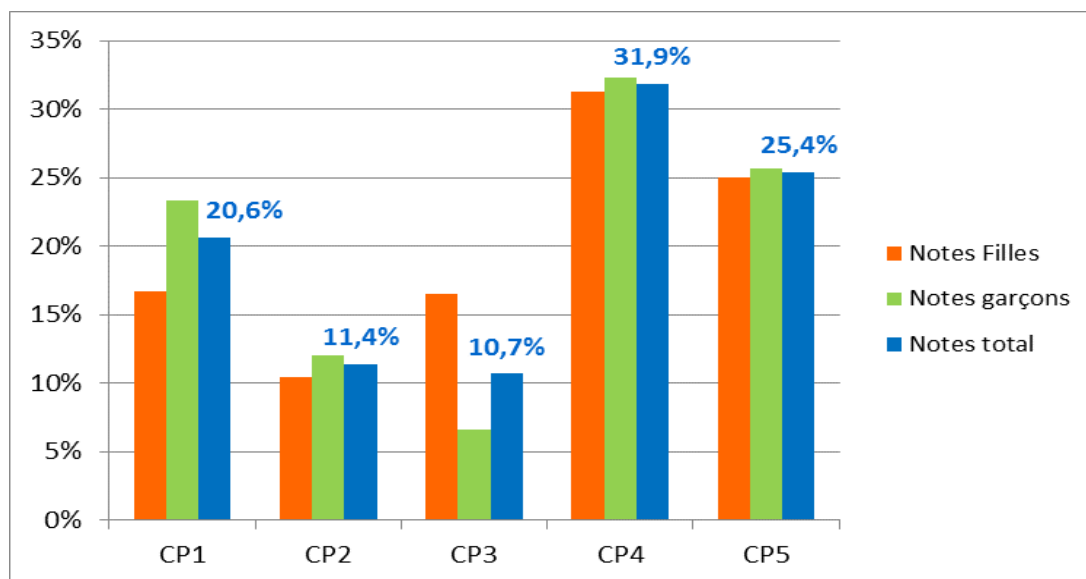
b) Résultats par Département

	Session 2016	Session 2017
Nord	12,37	12,43
Pas de Calais	12,58	12,37

- La différence entre les moyennes des 2 départements de l'académie reste faible pour un nombre de candidats moins important dans le Pas de Calais (37,5% des candidats).

c) Fréquentations des épreuves Nationales

Par CP

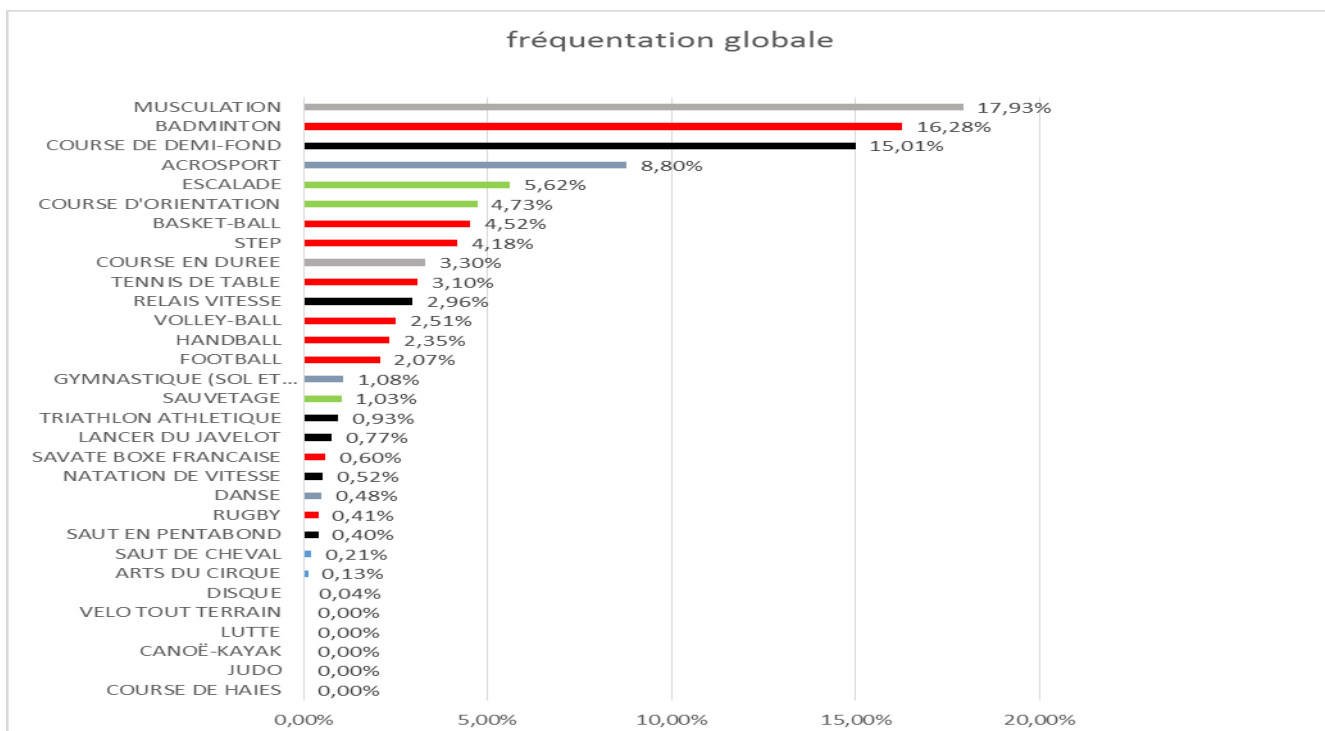
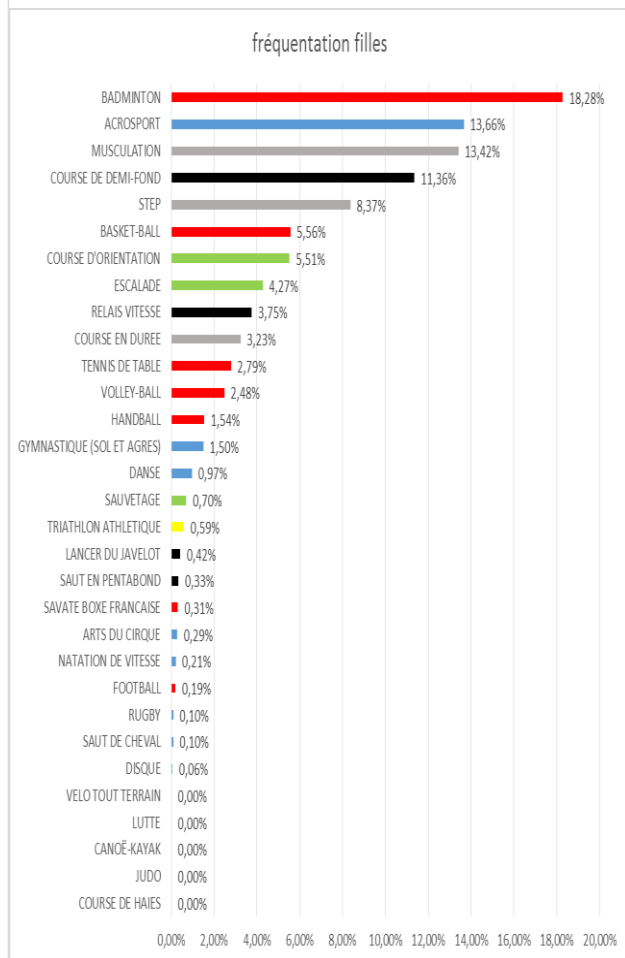
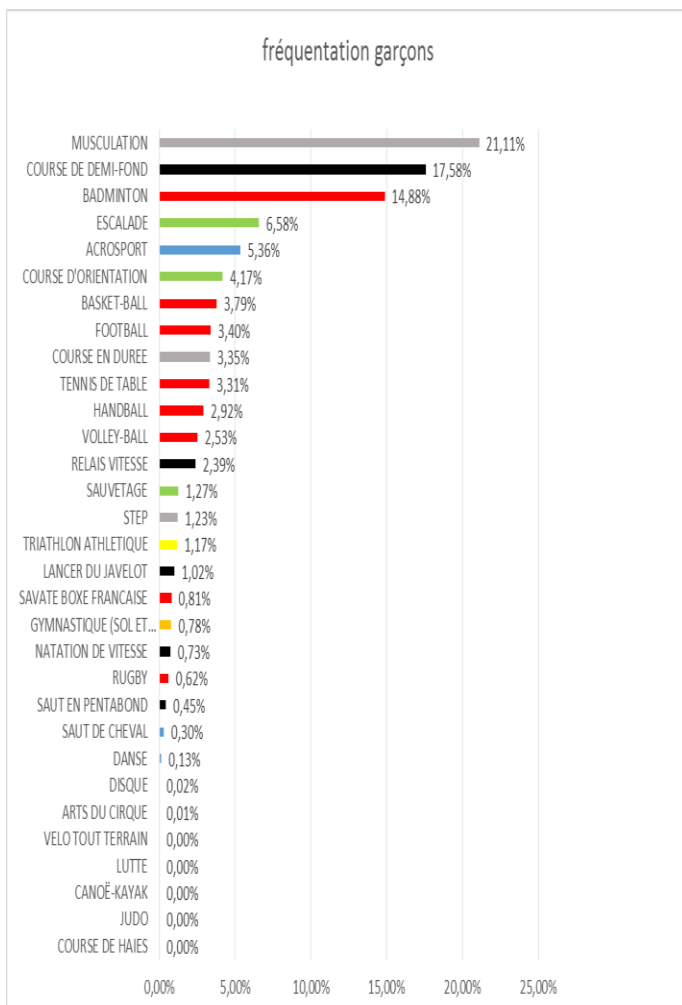


	2015	2016	2017
CP1	20,7%	20,3%	20,6%
CP2	11,6%	11,6%	11,4%
CP3	10,5%	11,2%	10,7%
CP4	31,6%	31,8%	31,9%
CP5	25,5%	25,1%	25,4%

- La hiérarchie de fréquentation CP4, CP5 puis CP1 n'est pas bousculée. Globalement, la fréquentation de la CP2 et de la CP3 reste bien inférieure et questionne l'équilibre de l'offre de formation proposée aux lycéens. La CP3 est celle où l'écart de fréquentation filles-garçons demeure le plus important (environ 10pts).

Par épreuves nationales

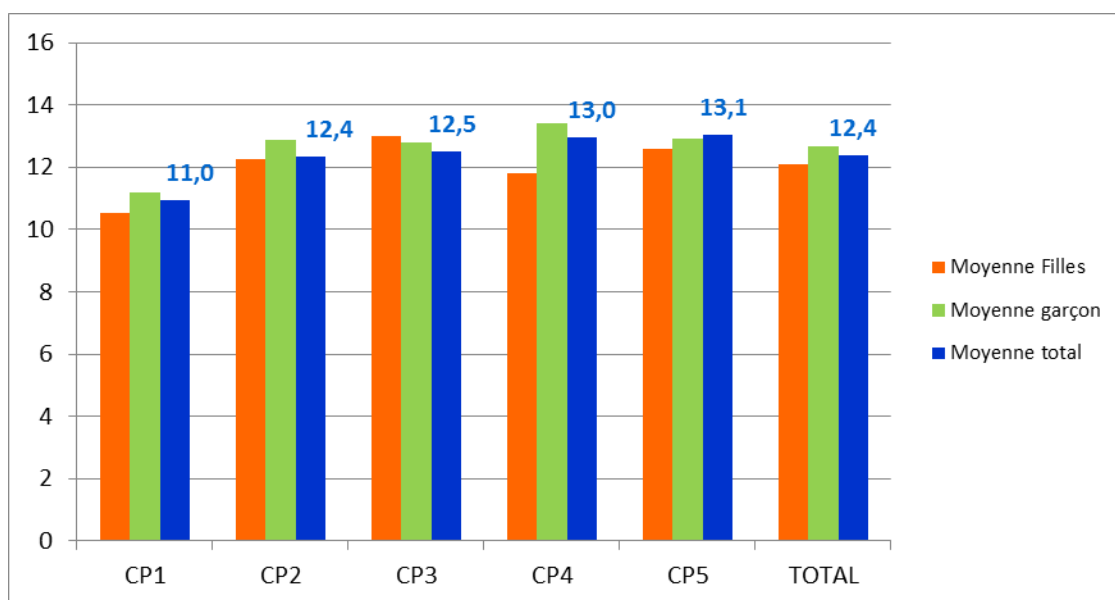
Rapport de la commission académique en EPS : session 2017__Académie de Lille



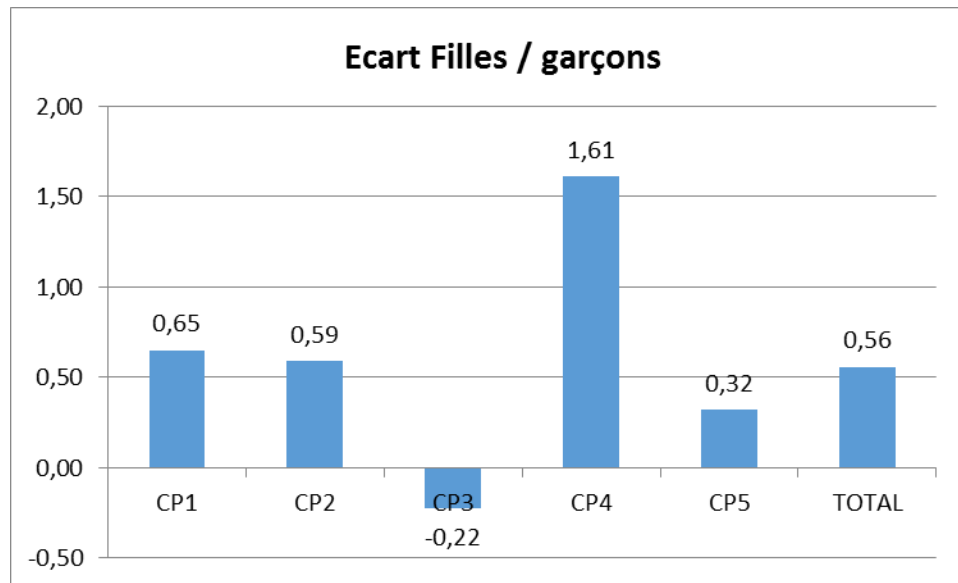
- La fréquentation des épreuves certificatives montre une grande stabilité d'une année sur l'autre. Le classement des 5 premières activités les plus fréquentées ne change pas pour l'ensemble filles-garçons (muscultation, badminton, demi-fond, acrosport, escalade).
- Malgré la contrainte du choix de 3 épreuves dans 3 CP différentes, nous observons toujours qu'une part minoritaire d'APSA recueille une part très importante de candidats. Les 4 premières activités recensent à elles seules plus de 55% de l'offre certificative. 15 apsa recueillent moins de 1% de fréquentation. L'ensemble conduit à un resserrement très significatif de l'éventail des épreuves certificatives.
- Certaines activités ont tendance à se « féminiser » comme l'acrosport ou le STEP alors que d'autres continuent d'attirer bien davantage les garçons comme la muscultation. La place de l'acrosport (2^{ème}) dans la pratique certificative des filles explique en bonne partie la fréquentation plus importante de la CP3 de leur part. Le STEP marque également sa place comme une activité plébiscitée chez les filles.

d) résultats aux épreuves nationales

Par Compétence propre



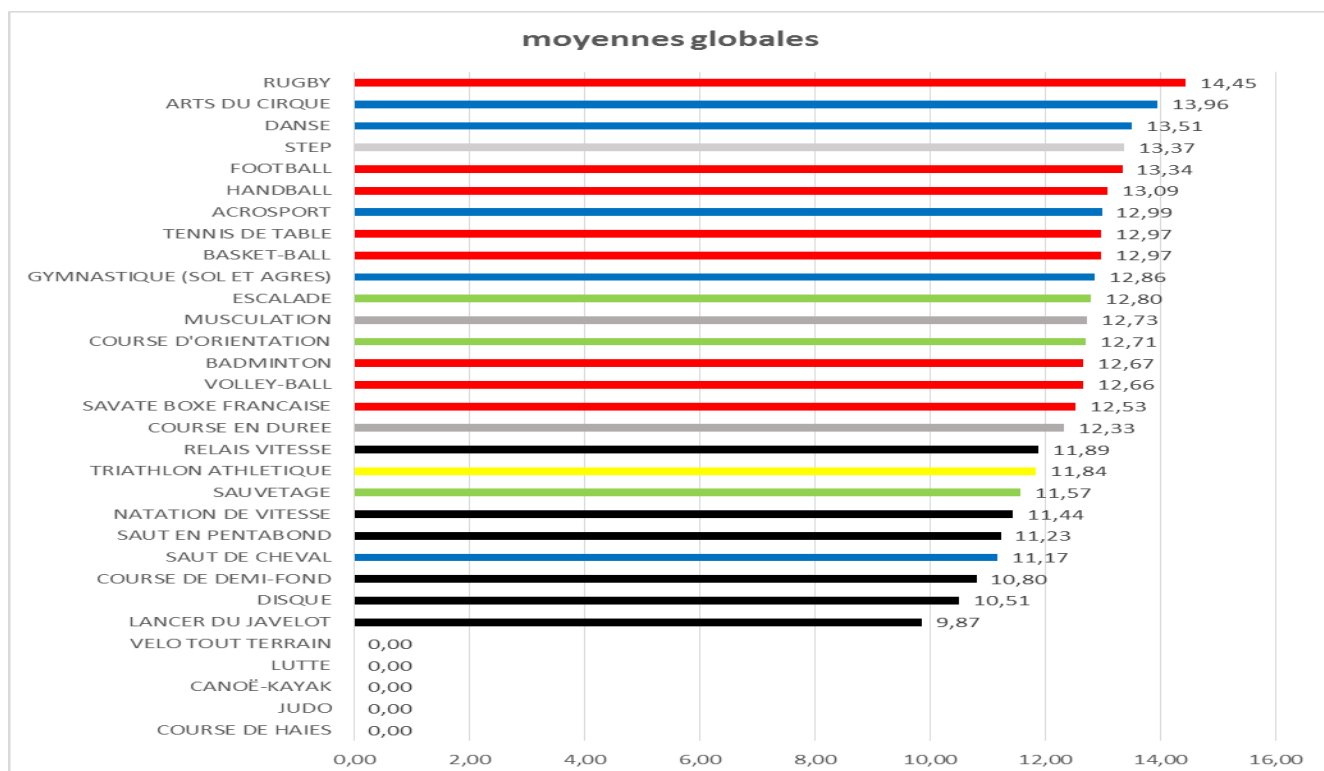
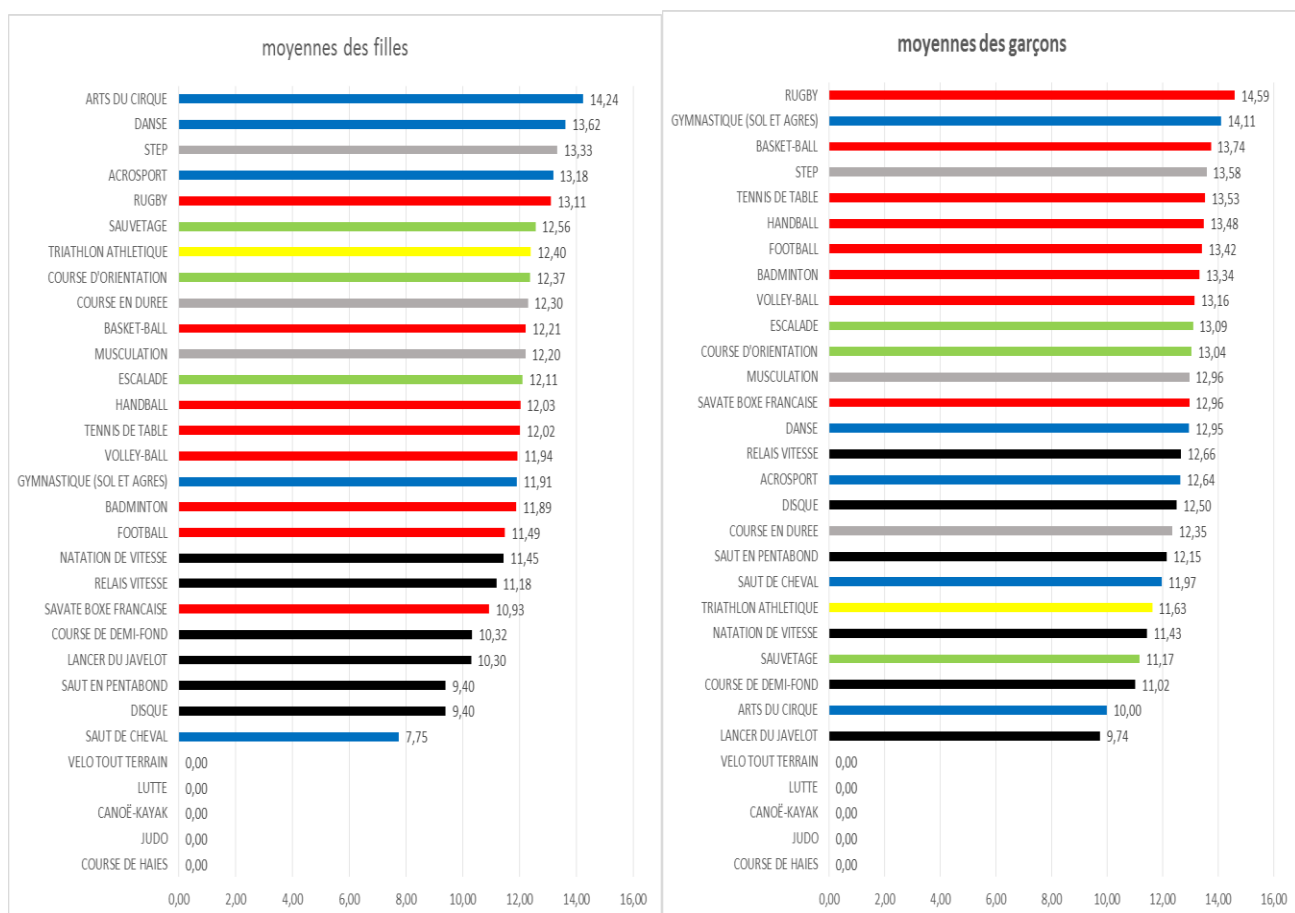
- Les résultats globaux restent assez homogènes d'une CP à l'autre, à l'exception de la CP1 qui témoigne d'un léger décrochage. Les effets de l'application des nouveaux référentiels seront à étudier pour la prochaine session.



- les résultats par CP sont en faveur des garçons à l'exception de la CP3, pour laquelle l'écart filles-garçons se resserre néanmoins.
- On remarque globalement une tendance au resserrement des écarts à l'exception de la CP5 qui marque une légère augmentation de réussite en faveur des garçons, en partie liée aux différences de résultats en musculation. Les écarts filles-garçons ont tendance à légèrement diminuer en CP1 et CP4.
- Malgré une stabilisation de l'écart des moyennes filles-garçons obtenues au Bac pro en CCF, les résultats des filles restent inférieurs à ceux des garçons dans 23 des 30 APSA notées. La différence reste particulièrement importante en CP4 (écart de 1,61).

• **Par APSA et sexe**

Rapport de la commission académique en EPS : session 2017__Académie de Lille



• Les différences de réussite observées en fonction des apsa confirment l'intérêt de l'ouverture de l'offre de formation au bénéfice de la réussite du plus grand nombre, en particulier des filles.

Ecart de réussite filles-garçons par apsa:

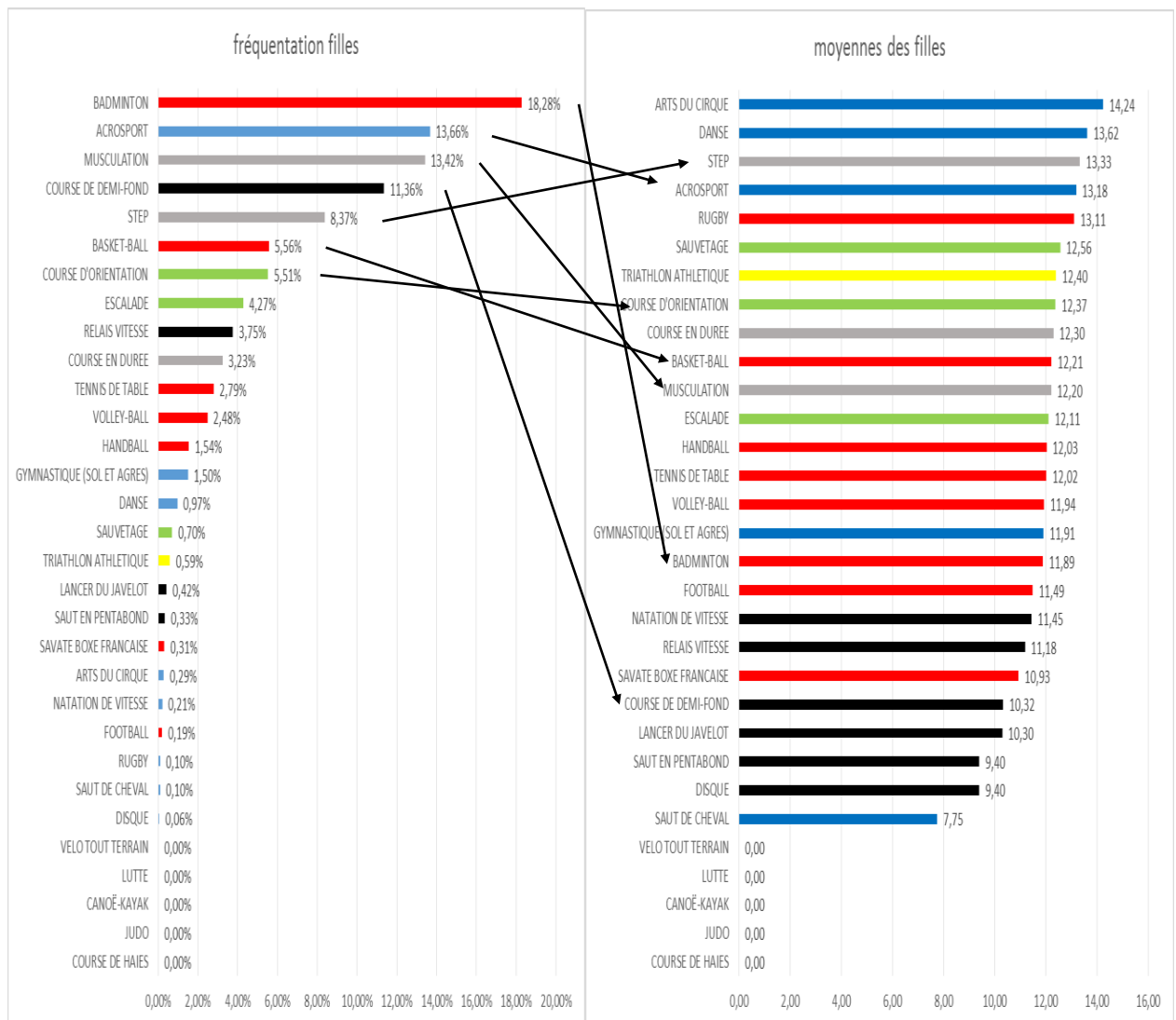
	Moyenne Filles	Moyenne garçons	Moyenne total	Ecart g-f
ACROSPORT	13,18	12,64	12,99	-0,55
ARTS DU CIRQUE	14,24	10,00	13,96	-4,24
BADMINTON	11,89	13,34	12,67	1,44
BASKET-BALL	12,21	13,74	12,97	1,53
COURSE DE DEMI-FOND	10,32	11,02	10,80	0,70
COURSE DE HAIES	0,00	0,00	0,00	0,00
RELAIS VITESSE	11,18	12,66	11,89	1,48
COURSE D'ORIENTATION	12,37	13,04	12,71	0,67
COURSE EN DUREE	12,30	12,35	12,33	0,05
DANSE	13,62	12,95	13,51	-0,67
ESCALADE	12,11	13,09	12,80	0,98
FOOTBALL	11,49	13,42	13,34	1,93
GYMNASTIQUE (sol et agrès)	11,91	14,11	12,86	2,20
HANDBALL	12,03	13,48	13,09	1,45
JUDO	0,00	0,00	0,00	0,00
DISQUE	9,40	12,50	10,51	3,10
LANCER DU JAVELOT	10,30	9,74	9,87	-0,56
MUSCULATION	12,20	12,96	12,73	0,76
SAUVETAGE	12,56	11,17	11,57	-1,39
NATATION DE VITESSE	11,45	11,43	11,44	-0,01
RUGBY	13,11	14,59	14,45	1,48
SAUT DE CHEVAL	7,75	11,97	11,17	4,22
SAUT EN PENTABOND	9,40	12,15	11,23	2,74
SAVATE BOXE FRANCAISE	10,93	12,96	12,53	2,03
STEP	13,33	13,58	13,37	0,26
TENNIS DE TABLE	12,02	13,53	12,97	1,52
VOLLEY-BALL	11,94	13,16	12,66	1,22
CANOË-KAYAK	0,00	0,00	0,00	0,00
LUTTE	0,00	0,00	0,00	0,00
TRIATHLON ATHLETIQUE	12,40	11,63	11,84	-0,77
VELO TOUT TERRAIN	0,00	0,00	0,00	0,00

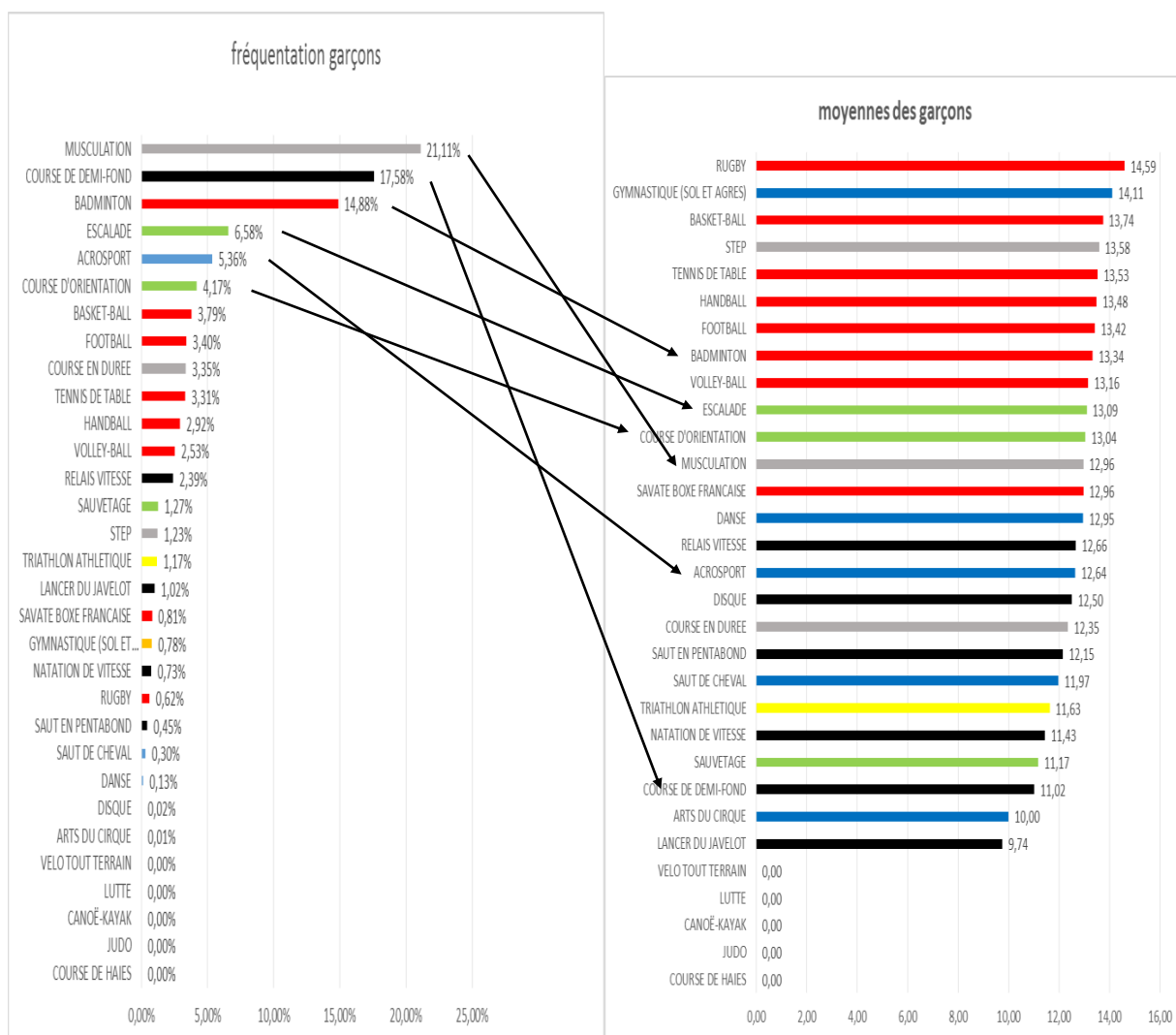
Nous constatons que 23 activités sur les 30 notées restent favorables aux garçons.

La commission conseille aux équipes de questionner leurs propositions de groupements certificatifs au regard, d'une formation complète et équilibrée, du contexte (notamment profil des élèves) et des chances de réussite.

résultats par apsa et par sexe en fonction de la fréquentation :

Rapport de la commission académique en EPS : session 2017__Académie de Lille





• Quel que soit le sexe concerné, la mise en relation entre la fréquentation par apsa et les résultats obtenus reste une donnée à prendre en compte. Les apsa les plus proposées ou fréquentées ne sont pas forcément les plus rémunératrices, en particulier chez les garçons.

Cet indicateur peut permettre d'orienter certains choix de formation.

2.1.2 Décisions d'harmonisation

A. Baccalauréat Général et Technologique

Ramener la différence G/F à 1,5 pt maximum dans chaque épreuve, en respectant 2 conditions :

- L'effectif total dépasse 50 candidats
- L'effectif d'un des groupes genrés est égal au minimum au 1/3 de l'effectif total

Après harmonisation, l'écart entre les garçons et les filles a été ramené 0,34 (0,37 en 2016)

L'harmonisation a porté sur les notes suivantes :

Filles		Garçons	
Tennis de Table	+ 0.7	Danse	+0.9
Badminton	+ 0,5		
Volley Ball	+ 0,7		
Basket Ball	+ 0,3		

Les harmonisations n'ont porté que sur 5 épreuves cette année mais avec des marges plus importantes. Une des harmonisations, au bénéfice des garçons (la danse), est particulièrement notable. Les 4 autres harmonisations sont au bénéfice des filles et portent sur les APSA de la CP4.

B. Baccalauréat Professionnel

À condition que l'effectif total dans l'APSA dépasse 50 candidats :

- Ramener la différence G/F à 1,5 point maximum dans chaque épreuve
- Réduire la différence de la moyenne par APSA et par sexe à 1,5 point de la moyenne académique du sexe concerné.

Après harmonisation, l'écart entre les garçons et les filles a été ramené à 0,56.

L'harmonisation a porté sur les notes suivantes :

Filles		Garçons	
Badminton	+0,2	/	
Relais vitesse	+0,2		
Gymnastique	+0,9		
Tennis de table	+0,4		
Hand ball	+0,1		

Lors de la session 2016, les résultats de 7 épreuves avaient été harmonisés. A l'exception de la danse qui avait été harmonisée en faveur des garçons, elles appartenait toutes à la CP4. Pour cette session, 5 épreuves ont été harmonisées en faveur des filles, et dans 3 CP différentes. La hauteur des harmonisations reste relativement peu importante, sauf en gymnastique, épreuve qui s'est révélée nettement plus défavorable aux filles cette année.

2.1.3 Liste académique

Les activités de la liste académique sont le Triathlon Athlétique (CP1), le VTT (CP2), le Canoë-Kayak (CP2) et la Lutte (CP4) (Arrêté sur le CCF en EPS dans la voie G et T (BO n°7 du 16 février 2012).

Une circulaire académique est en cours d'écriture afin de faire évoluer la liste académique et de substituer la marche nordique à l'activité Canoë – Kayak pour les deux voies d'enseignement. Cette nouvelle activité sera pratiquée dans le cadre de la Compétence propre n°5 des programmes.

A. Baccalauréat Général et Technologique

	Effectif			Moyenne		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Canoé Kayak	0	0	0			
Lutte	0	0	0			
Triathlon Athlétique	706	924	1630	12,07	13,79	13,06
VTT	22	61	83	14,35	14,91	14,78

- Les moyennes obtenues dans ces activités sont stables, globalement inférieures à celles de la liste nationale. Ceci se vérifie surtout pour le triathlon athlétique, la moyenne en VTT est en hausse mais le nombre de candidats devient très faible et peu significatif (notamment en VTT).

Ces activités académiques ne représentent en totalité que 2,05% de l'ensemble des épreuves, c'est une baisse au regard des sessions précédentes.

Seuls le Triathlon athlétique (1630 candidats) et le VTT (83 candidats) sont supports de certification, tous deux en baisse. La lutte et le canoë-kayak ne représentent aucun candidat depuis plusieurs années. Ceci justifie la démarche engagée de faire évoluer la liste académique.

Pour la Voie Professionnelle

	Effectif			Moyenne		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Canoé Kayak	0	11	11		11	11
Lutte	0	0	0			
Triathlon Athlétique	87	244	331	12,40	11,63	11,83
VTT	0	0	0			

Les activités académiques restent très peu proposées. Aucun candidat ne s'est présenté en lutte et VTT cette année. Seul le triathlon athlétique tire quelque peu son épingle du jeu.

Chez les garçons, les moyennes obtenues dans ces activités sont inférieures à leur moyenne académique.

Chez les filles, la moyenne en Triathlon Athlétique est supérieure à la moyenne académique.

Ceci justifie là encore la démarche engagée d'évolution de la liste académique.

2.1.4. Inaptitudes et enseignement adapté

A. Baccalauréat Général et Technologique

a) Répartition des candidats sur les 3 dernières années

	Session 2015	Session2016	Session 2017
Contrôle Adapté	125	56	55
Inaptes Partiels	1762	1867	2010
Inaptes Totaux	1302	1381	1552
Protocoles Standards	25567	25326	25825

b) Répartition des candidats par genre

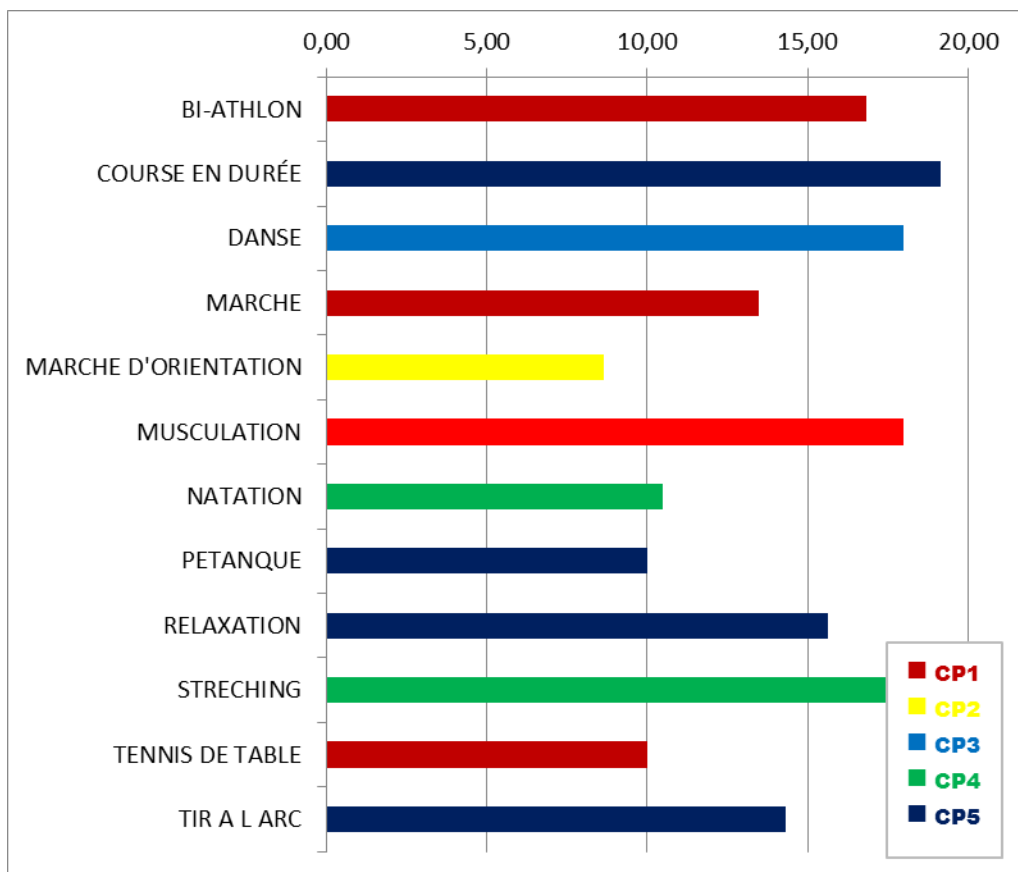
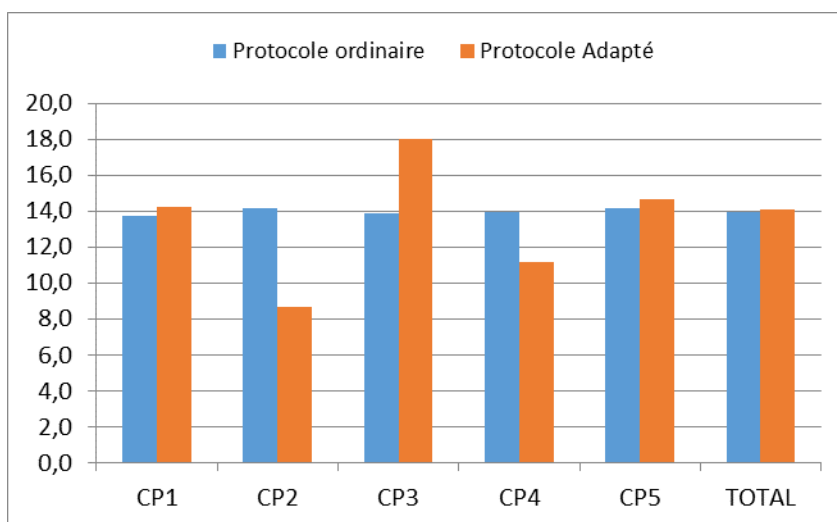
	Filles		Garçons		Total	
Contrôle Adapté	33	0,21%	22	0,16%	55	0,19%
Inaptes Partiels	1321	8.36%	689	5,05%	2010	6,83%
Inaptes Totaux	1179	7.47%	373	2,73%	1552	5.27%
Protocoles Standards	13260	83,96%	12565	92,06%	25825	87,71%

Le nombre de contrôles adaptés reste extrêmement faible; le nombre d'inaptes partiels et totaux continue d'augmenter.

Le nombre de contrôles adaptés communiqué à la CAHPN ne révèle pas l'ampleur des réflexions portant sur l'adaptation des épreuves mais ce taux (moins de 0.2%) continue d'inquiéter les inspecteurs pédagogiques en EPS.

c) Résultats aux épreuves adaptées

Les résultats des épreuves adaptées concernent peu de candidats.



La moyenne des notes en contrôle adapté (14.10) est proche de la moyenne de l'examen ordinaire (13.75).

d) Application de la circulaire parue au BO n°17 du 23 avril 2015

Lorsqu'un élève présentait 2 DI et une note, les membres de la commission se sont attachés à prendre connaissance des éléments d'appréciation transmis par les enseignants afin de communiquer :

- une "note" quand ces derniers étaient suffisants
- un "DI" quand ces derniers étaient insuffisants

En effet, il appartient à l'enseignant seul, dans des conditions très particulières et pour des cas parfaitement identifiés, de déclarer l'élève dispensé d'éducation physique et sportive, et ceci conformément aux dispositions de l'article D.312-5.

La commission a statué sur environ 300 cas. Globalement, 65% d'entre eux conduisent à la conservation de la note. De manière prépondérante, les membres de la commission s'appuient sur les justifications fournies par les équipes d'EPS. La commission attire à nouveau votre attention sur le type de justifications que vous portez à sa connaissance : Seuls des éléments portant sur l'estimation **des niveaux de compétence** sont recevables. **Ce qui relève de problématique d'assiduité, de mérite ou d'équité n'entre pas dans le cadre de cette législation.**

Remarques

C'est dans la 3^{ème} épreuve que sont constatées le plus d'inaptitudes. La commission conseille donc de programmer en fin d'année les activités les plus prisées par les élèves, comme les sports collectifs. Certains élèves ne peuvent être évalués quand le rattrapage est programmé à la fin du cycle. La commission préconise donc de les compléter par des rattrapages en fin d'année.

B. Baccalauréat Professionnel

a) Evolution du nombre de candidats pour le contrôle adapté et des inaptes sur les 3 dernières années

	Session 2014	Session 2015	Session 2016	Session 2017
Contrôle Adapté	14	13	10	2
Inaptes Partiels	447	418	472	462
Inaptes Totaux	972	987	1135	1147
Protocoles Standards	12111	11414	11358	11347

b) Répartition de ces candidats par genre

	Filles		Garçons		Total	
Contrôle Adapté	2	0,04	0	0	2	0,02

Inaptes Partiels	275	4,82	187	2,58	462	3,57
Inaptes Totaux	820	14,37%	327	4,51	1147	8,85
Protocoles Standards	4610	80,78	6737	92,91	11347	87,6%

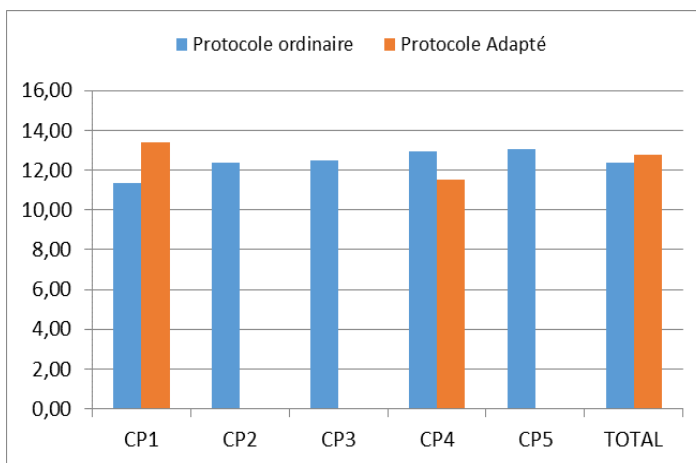
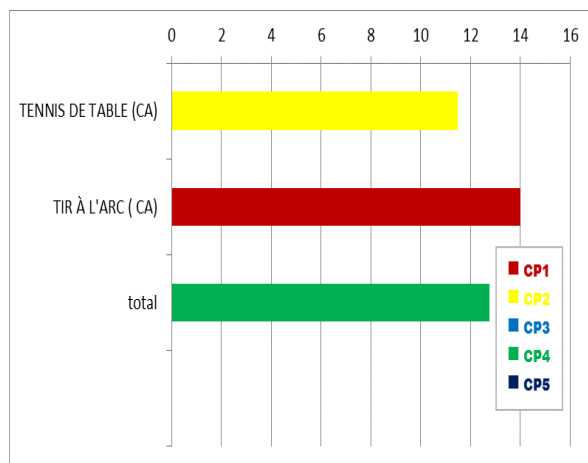
• Les observations menées dans le cadre du contrôle adapté restent inquiétantes. La tendance se poursuit avec un recours au contrôle adapté et aux épreuves adaptées déclarés sur Epsnet extrêmement faible, alors que le nombre d'inaptes partiels et totaux est important.

Le nombre d'inaptes totaux augmente encore pour atteindre 14,37 % chez les filles (13,5% en 2016) alors que le nombre de contrôles adaptés déclarés reste infime, même si l'on peut raisonnablement penser que des procédures d'adaptation des épreuves sont mises en œuvre au niveau local.

c) Résultats aux épreuves adaptées

Les résultats des épreuves adaptées ne peuvent être significatifs au regard du nombre de candidats.

	Effectif	Moyenne
TENNIS DE TABLE	2	11,5
TIR A L'ARC	2	14



2.1.5 Réflexions et perspectives pour les Voies Générale, Technologique et Professionnelle

- **La réduction des dispenses qui touchent particulièrement les jeunes filles apparaît aux yeux de la commission comme une priorité dans le pilotage de l'enseignement de la discipline au sein de chaque EPLE.**

La réflexion académique ayant pour objectif de permettre au plus grand nombre d'élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement et d'une certification en EPS se poursuit. Un modèle de certificat médical d'aptitude à la pratique de l'EPS est désormais accessible. Ce document, véritable outil de communication entre l'autorité médicale et l'établissement, facilitera la prise en charge des élèves à besoins particuliers et la proposition d'une certification adaptée aux ressources de chacun. Vous trouverez ci-dessous le lien de téléchargement ainsi que des notices d'explicitation.

<http://eps.discipline.ac-lille.fr/actualite/cm-aptitude-eps-lille.pdf/view>

Cette démarche ne peut être portée par un enseignant seul et nous vous invitons à penser sa mise en œuvre dans la politique globale de l'établissement et en lien avec les partenaires, dont les parents.

En complément, nous rappelons qu'un document académique existe depuis l'année scolaire 2014-2015 pour vous aider à concevoir des épreuves adaptées ajustées aux besoins du candidat et respectueuses des exigences de l'évaluation certificative. Ce document est disponible sur le site pédagogique EPS de l'académie de lille, rubrique « eps adaptée » :

<http://eps.discipline.ac-lille.fr/eps-adaptee/document-academique-2014-2015>

- Lors de cette session 2017, les membres de la CAHPN se sont penchés sur les modalités d'harmonisation qui ont cours depuis plusieurs années au sein de l'académie de lille.

La commission examens procède traditionnellement à des harmonisations pas apsa, par exemple pour harmoniser les résultats des filles et des garçons dans certaines épreuves. Néanmoins, cela ne masque pas des disparités parfois importantes qui émergent lorsque l'on observe les résultats par établissement. La commission souhaite sensibiliser les établissements à l'importance d'une étude de leurs résultats de la session 2017 (écarts filles-garçons, écart moyenne établissement-moyenne académique), en vue de réfléchir localement à l'évolution éventuelle de certaines modalités pédagogiques et didactiques d'enseignement et/ou d'évaluation pour la prochaine session.

Une évolution du contenu du dossier examens sera envisagée pour cela. Dès à présent, les statistiques établissement pour la session 2017 sont à disposition des établissements et téléchargeables sur Eduline (Accès par le chef d'établissement ou son adjoint.e sur Eduline, domaine établissement, pilotage et indicateurs, statistiques_examens EPS).

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

2.2.1 Observations Générales

A. Baccalauréat Général et Technologique

On peut constater un taux d'absentéisme très important. En effet 2 filles sur 3 ne se présentent pas et sont donc notées à 00/20 et il en de même pour 1/3 des garçons.

La moyenne est inférieure de 3 points à celle du CCF pour les filles qui se sont présentées à l'épreuve. L'écart au CCF est un peu moins important pour les garçons.

	2017		
	Inscrits	Notés	Moyenne
Filles	31	11	9.75
Garçons	109	79	12.66
Effectif Total	140	90	12.30

Les binômes d'activités principalement choisis sont le 3 fois 500m/badminton et le 3 fois 500m/TT

Les activités Gymnastique et sauvetage ne sont pas ou très peu choisies.

Conseil : Les candidats libres doivent se préparer à cette épreuve !

Baccalauréat Professionnel

	2015			2016			2017		
	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moy
Filles	125	/	11,28	121	95	11,5	124	106	11,22
Garçons	400	/	11,65	312	282	11,68	331	294	11,59
Effectif Total	525	/	11,55	433	377	11,62	455	400 (soit 87%)	11,49

- La moyenne reste relativement stable avec un écart de réussite filles-garçons qui augmente et passe de 0,18 à 0,47pts.

- 13% des candidats ne sont pas notés à cet examen. Parmi eux, certains sont absents ou dispensés (15% de dispenses chez les filles et 12 % chez les garçons).

	Filles					Garçons					Tous		
	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy	Inscrits	Notés	Moy
Demi-fond / Bad	84	75	6	3	11,67	207	187	10	10	11,57	291	262	11,59
Demi-fond / TT	11	10	1	0	10,02	85	76	3	6	11,38	96	86	11,22
Gym / Bad	22	17	5	1	11,17	7	3	3	1	9,55	29	20	10,92
Sauvetage / Bad	1	1	0	1	3	30	26	2	2	12,72	31	27	12,36
Gym / TT	6	3	1	1	7,28	2	2	2	2	11,05	8	5	8,78
TOTAL	124	106	13	6	11,22	331	294	17	21	11,59	455	400	11,49

- Le taux d'absence à l'examen est d'environ 6,59 % (10,5 % pour les filles et 5 % pour les garçons), ce qui pénalise les élèves pour l'obtention de l'examen ;
- Le taux de dispensés avoisine les 5,9% (4,8% chez les filles et 6,4% chez les garçons).
- Le couple demi-fond /Badminton attire le plus de candidats, avec une équité de réussite filles-garçons. Pour les autres couples, les effectifs sont à considérer pour analyser les écarts filles-garçons.

Comparaison du Bac pro en CCF et en Ponctuel

	Filles	Garçons	Total
Contrôle en Cours de Formation	12,10	12,66	12,43
Contrôle Ponctuel	11,22	11,59	11,49
ECART	0,88	1,07	0,94

- Environ 1 pt d'écart sépare les deux types de contrôle ponctuel / CCF. La moyenne est inférieure de 0,8 pt par rapport au CCF filles et de 1,08 pt pour les garçons. A noter que ces écarts sont moindres que par rapport à la voie GT.
- Comme pour la voie GT, les deux couples les plus choisis sont le Demi-fond / Badminton et Demi-fond / Tennis de table.

2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté

- Dans la voie professionnelle où il se montre pénalisant pour l'obtention de l'examen, le taux de dispensés avoisine les 5,9% et touche plus les garçons, à l'inverse du CCF (4,8% chez les filles et 6,4% chez les garçons).

2.2.3 Réflexions et perspectives

- Une très grande diversité de niveau de préparation est observée dans chaque centre d'examen ponctuel. Cette observation persiste et ne peut que renouveler l'importance d'une bonne

information à propos des exigences des épreuves et d'une préparation sérieuse de la part des candidats.

- Une réflexion mérite d'avoir lieu sur la démarche d'inscription de certains candidats qui semblent découvrir l'épreuve le jour même.

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

2.3.1 Observations générales

- **Evolution du CCF pour l'Enseignement facultatif**
 - Bac Général

	2014		2015		2016		2017	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne
Filles	402	15,22	327	15	303	15,50	375	14.90
Garçons	683	15,34	692	15,5	657	15,77	719	14.95
Total	1085	15,30	1019	15,36	960 / 997 inscrits	15,69	1094	14.94

- Bac Technologique

	2014		2015		2016		2017	
	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne	Effectif	Moyenne		
Filles	95	14.1	95	13,4	95	14,81	113	14.85
Garçons	392	14.6	282	15	288	14,83	310	14.94
Total	392	14,4	377	14,6	383 / 404 inscrits	14,83	433 inscrits 411 notés	14.91

Les moyennes sont stables depuis plusieurs années. Les effectifs ont baissé en 2015 et 2016 et sont revenus cette année au même niveau que 2014.

2.3.2 Réflexions et perspectives

Les bilans précédents restent d'actualité :

- EPS NET ne donne toujours pas accès directement à ces résultats et il est difficile de demander aux services du DEC de fournir des statistiques pour l'EPS à un moment très chargé de l'année.

- L'Inspection Pédagogique a porté, durant les deux dernières années, une attention particulière à cet enseignement afin d'aider les établissements à mettre définitivement en place la réforme des lycées et le "nouveau" texte certificatif.

Il apparaît qu'actuellement, pour la plupart des lycées, les pratiques sont globalement conformes aux textes.

Il reste néanmoins encore à améliorer dans quelques établissements :

- Le passage à deux activités physiques dans l'enseignement et la certification.
- L'élaboration et l'utilisation du "cahier individuel de suivi"
- La nécessité pour les élèves de participer effectivement aux trois heures d'enseignement auxquelles ils ont droit.

1° : l'horaire "élève" est bien de trois heures par semaine en 2nde, en 1ère et en terminale.

2° : la participation à l'AS/UNSS ou à une SSS ne se substitue pas à cet horaire d'enseignement et ne permet pas d'être noté en enseignement facultatif.

L'inspection pédagogique régionale réitère une dernière fois sa demande auprès de ces établissements de s'y conformer. Il ne s'agit plus désormais d'une invitation comme lors des deux années qui ont précédé mais bien d'une injonction ferme.

Les deux textes institutionnels de référence doivent être mis en œuvre !

Programme d'enseignement : BO spécial n°4 du 29 avril 2010

Texte certificatif : BO spécial n°5 du 19 juillet 2012

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel

2.4.1 Observations générales

A. Baccalauréat Général et Technologique

Les remarques effectuées l'année dernière avec l'introduction dans les statistiques des candidats "liste Ht niveau et podiums unss" restent d'actualité.

En effet cette année 2017, 392 élèves concernés par cette mesure obtiennent d'excellentes notes (18 à 20) et sont massivement "présents".

Nous rappelons que les élèves particuliers (podiums et liste Ht Niv) qui représentent 10% des notes du Facultatif ponctuel ne pèsent pas sur l'organisation de cet examen de la même manière (pas

d'épreuve physique et prise en charge de l'entretien au sein de leur établissement sans financement supplémentaire).

Ces deux caractéristiques sont très différentes pour les élèves inscrits et participant aux épreuves physiques (taux d'absentéisme important, notes plus faibles et très dispersées).

Par exemple pour le bac général :

791 filles et 1183 garçons ont été notés : 15,07 pour les filles et 13,31 pour les garçons (les moyennes sont calculées sans les 00 pour absence). Ces données masquent un absentéisme important (127 filles et 208 garçons qui se voient attribuer la note de 00/20).

Ce nombre d'absents que nous interprétons comme des élèves mal ou pas informés au moment de l'inscription relève d'un problème local d'information au moment de l'inscription.

Nous continuons de constater avec satisfaction que les deux épreuves académiques, la danse et le football, continuent de drainer de gros effectifs ce qui était le but recherché en les proposant.

Pour la voie Technologique, les mêmes remarques peuvent être effectuées. On peut, en outre, constater que les garçons dans la voie T étaient visiblement très mal préparés à l'épreuve de natation.

	Bac GT				Bac G						Bac T						
	FILLES GT		Garç GT		F			G			F			G			
	eff	MOY	eff	MOY	notes	présen	abs	notes	présen	abs	notes	prés	abs	notes	prés	abs	eff
Tennis	36	12,32	158	11,37	12,48	34	7	11,41	134	13	9,6	2	2	11,17	24	9	33
Danse	482	12,25	20	16,31	12,29	430	55	16,48	19	2	12,16	52	16	13	1		1
foot	64	13,05	926	11,67	13,7	37	9	11,93	594	100	12,11	27	7	11,2	332	105	438
natation	196	14,1	338	9,01	14,5	167	54	13,87	197	78	12,41	29	16	7,63	41	23	64
judo	37	13,76	85	14,76	13,59	34	1	14,83	68	15	15,7	3	2	14,47	17	11	28
		effecif inscrit	2611				828			1220							563
S ht niv					19,7	57	0	19,6	56		19,6		9	19,52			32
podiums					19,54	87	1	19,53	115		18,83		12	19,36			24
JO																	

BAC G et T réunis :

	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES FACULTATIVES PONCTUELLES									
Natation	338	22,13%	9,01	196	24,05%	14,10	534	22,80%	10,88
Judo	85	5,57%	14,76	37	4,54%	13,76	122	5,21%	14,46
Tennis	158	10,35%	11,37	36	4,42%	12,32	194	8,28%	11,55
Danse	20	1,31%	16,31	482	59,14%	12,25	502	21,43%	12,41
FOOT	926	60,64%	11,67	64	7,85%	13,05	990	42,27%	11,76
TOTAL	1527	100,00%	11,28	815	100,00%	12,83	2342	100,00%	11,82

Au delà de la moyenne, il est important de mesurer l'effet positif sur les résultats au baccalauréat de cette épreuve coefficient 2 pour les élèves présents et bien préparés à l'épreuve.

La proportion d'élèves qui obtiennent une note supérieure à 14/20 est semblable à l'année dernière.

B. Baccalauréat Professionnel

	Filles			Garçons			Filles / Garçons		
	Inscrits	Notés	Moyennes	Inscrits	Notés	Moyenne	Inscrits	Notés	Moyenne
DANSE	25	7	9,14	3	1	13	28	8	9,62
FOOTBALL	26	16	9,56	550	375	8,62	576	391	19
JUDO	6	4	9,50	33	17	12,18	39	21	11,66
NATATION	17	8	3,13	58	34	2,91	75	42	2,95
TENNIS	9	3	4	24	17	6,59	33	20	6,2
Sportif Haut Niveau	2	2	20	8	8	19,13	10	10	19,30
Podium National Scolaire	2	2	19	6	6	19,67	8	8	19,50
TOTAL	87	42	8,81	682	458	8,59	769	500	8,60

- On constate que le taux de participation pour cette unité facultative d'EPS s'accroît, avec un nombre de candidats notés à cette épreuve qui passe de 422 à 500 cette année. Cet indicateur est encourageant pour une épreuve fondée sur l'engagement volontaire des élèves.

On observe 500 candidats notés pour 769 inscrits ce qui traduit un taux de présence d'environ 65% (46% de présence chez les filles et 67% chez les garçons).

Le nombre de candidats garçons reste nettement supérieur à celui des filles (11% de filles candidates), donnée à mettre toutefois en rapport avec la proportion moins importante de filles en voie professionnelle.

- A l'exception des SHN et HNSS (au nombre de 18 cette année contre 7 en 2016), dont les conditions d'évaluation sont très favorables, les notes excellentes, et qui sont tous présent.e.s à l'épreuve, les résultats obtenus restent pour l'instant très mitigés.

Néanmoins, la moyenne globale a augmenté d'un point cette année (de 7,60 à 8,60/20), et significativement de plus de 2,5 pts chez les filles, ce qui est encourageant pour cette seconde session de mise en œuvre.

En 2016, 112 candidats obtenaient une note supérieure à 10. Sans disposer cette année de cet indicateur chiffré, on peut logiquement continuer à avancer qu'un nombre d'élèves non négligeable tire profit de cette épreuve pour leur réussite à l'examen.

- Le choix de l'activité académique football continue de s'avérer attractif pour les garçons comme pour les filles.

Le cap de la moyenne est obtenu en judo, pour des candidats certainement correctement préparés. Les activités natation et tennis apparaissent celles où les conditions de préparation et l'expression des compétences des candidats demeurent les plus fragiles.

2.4.2 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS :

Les conditions d'évaluation des SHN et HNSS sont très favorables, les notes excellentes, avec un taux de présence maximal. Ils sont au nombre de 18 cette année contre 7 en 2016.

2.4.3 Réflexions et perspectives :

- Les effectifs globaux permettent de justifier les choix académiques pertinents qui satisfont de très nombreux élèves (football et danse avec environ 1400 élèves), qui ont une pratique sociale dans ces deux activités sans pouvoir s'y investir en enseignement facultatif (CCF) dans leur établissement.

- Pour cette seconde année de mise en œuvre de l'unité facultative EPS en voie professionnelle, le gain reste plus important en voie GT. Des signes positifs d'évolution apparaissent néanmoins sur le plan de la participation et des résultats en voie professionnelle. Un engagement continué de tous les acteurs qui accompagnent et exercent la fonction conseil auprès des élèves reste de mise.

- Le degré d'information et une communication claire sur les exigences de l'épreuve (niveau 5 de compétence attendu et entretien) méritent d'être poursuivis, en particulier dans la voie professionnelle afin de placer les élèves dans les meilleures conditions de préparation et de réussite. L'Inspection Pédagogique Régionale continuera à relayer ce constat et à renouveler les conseils auprès des lycées professionnels.

- EPS NET ne donne toujours pas accès directement à ces résultats.

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation

2.5.1 Observations générales

Bac Général Technologique

	2017	
	Effectif	Moyenne
Filles	7	16.57
Garçons	25	16.37
Total	32	16.45

- Dans cet enseignement très exigeant, les moyennes stabilisées entre 15 et 16 depuis plusieurs années sont en légère hausse cette année.
- Les effectifs des candidats en baisse pendant plusieurs années de suite remontent progressivement avec l'ouverture de cet enseignement dans plusieurs lycées publics et privés de l'académie.

2.5.2 Réflexions et perspectives

Commentaires et propositions identiques aux années précédentes.

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3.1.1 Observations générales :

a) Evolutions sur les 3 dernières années :

	Session 2014	Session2015	Session2016	Session 2017
Effectif total	17456	17362	17085	17293
Effectif Filles	7434	7428	7300	7158
Garçons	10022	9934	9785	10135
Moyenne générale	12,08	12,07	12,19	12,21

Moyenne Filles	11,62	11,52	11,72	11,77
Moyenne Garçons	12,40	12,46	12,50	12,50
Ecart Filles/garçons	0,80	0,94	0,78	0,74

• Les résultats sont stables tout comme l'écart filles-garçons. Celui-ci se maintient à 0,74 en défaveur des filles mais ne masque pas pour autant les disparités qui peuvent apparaître entre les établissements sur cette donnée.

b) Résultats par Département :

	Session 2014	Session2015	Session2016	Session 2017
Nord	12,03	11,99	12,19	12,13
Pas de Calais	12,16	12,20	12,19	12,33

• On constate une faible différence entre les moyennes des 2 départements de l'académie, pour un nombre de candidats plus faibles dans le Pas de Calais (38% des candidats).

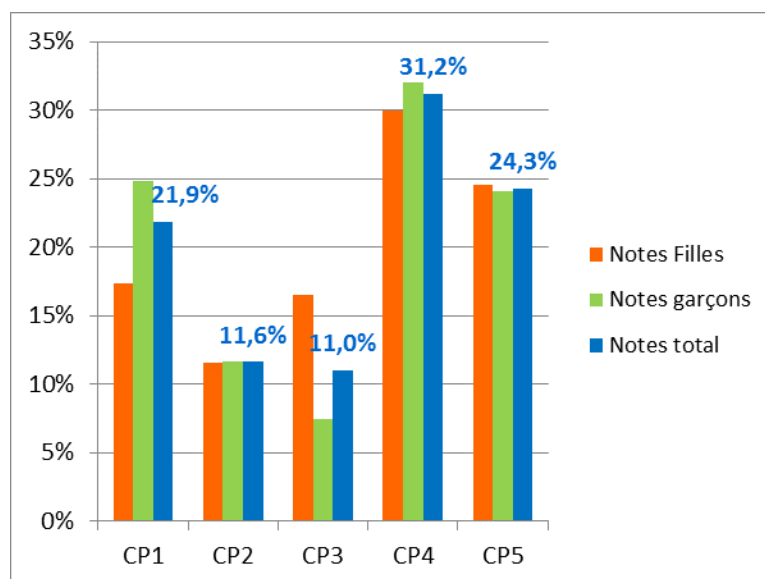
c) Moyennes par examen :

	Session 2016		Session 2017	
	Effectif	Moyennes	Effectif	Moyenne
CAP	6429	12,08	6610	12
BEP	10656	12,25	10683	12,33
Total	17085	12,19	17293	12,21

• Les résultats au BEP sont légèrement supérieurs à ceux du CAP, qui comptabilise un effectif moindre.

d) Fréquentations des épreuves Nationales :

- **Par Compétences Propres :**

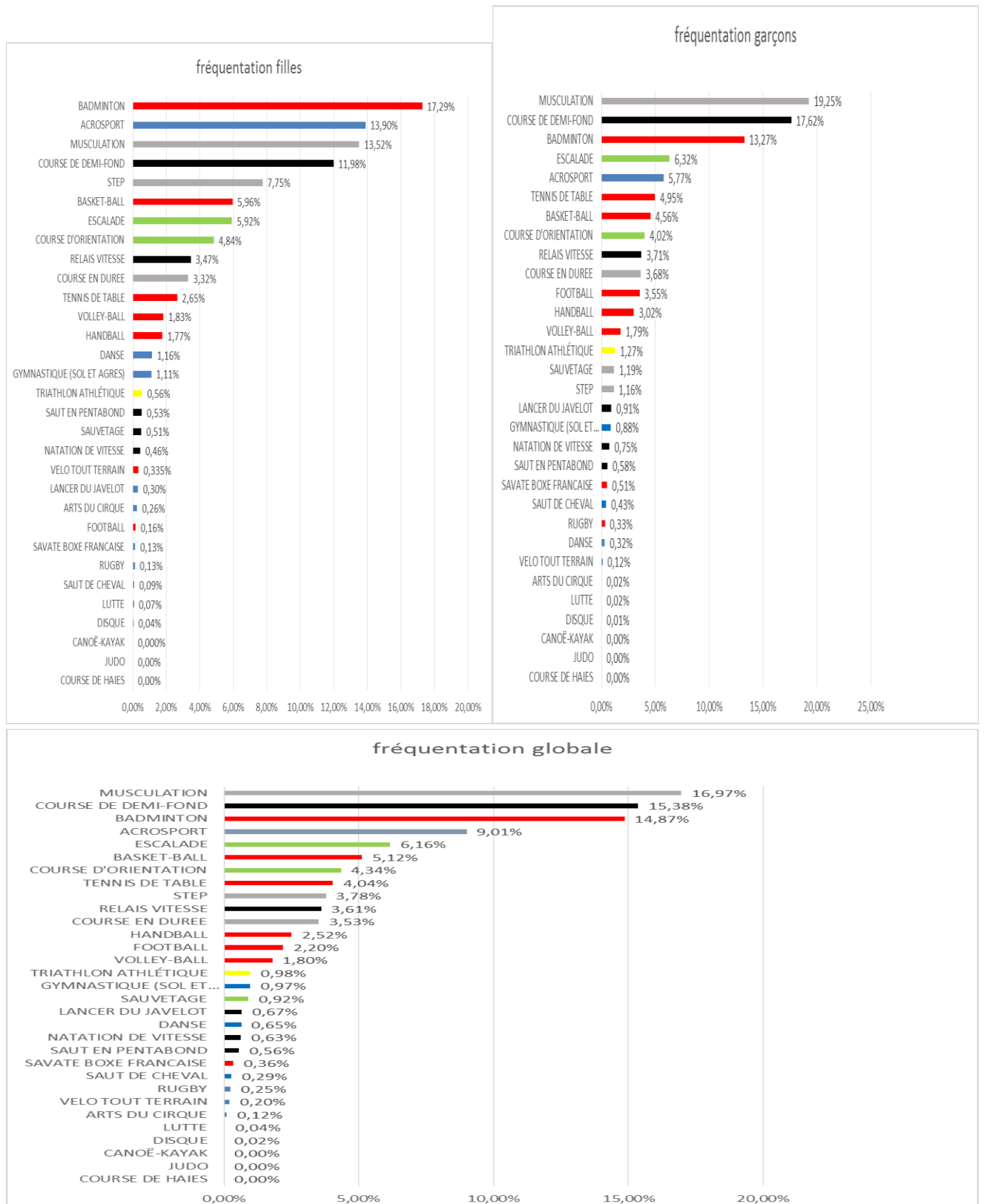


	2015	2016	2017
CP1	21,5%	21,2%	21,9 %
CP2	11,4%	11,5%	11,6 %
CP3	11,8%	11,5%	11 %
CP4	31,1%	31,1%	31,2 %
CP5	24,2%	24,8%	24,3 %

• Que ce soit pour les filles ou les garçons, la CP4 reste majoritairement représentée, suivie de la CP5 et de la CP1. La fréquentation de la CP5 touche désormais le quart des candidats aux examens tandis que la CP2 et la CP3 restent minoritaires. L'effort doit être maintenu pour tendre vers une offre de formation la plus ouverte et équilibrée possible.

- **Par APSA et par Sexe :**

Rapport de la commission académique en EPS : session 2017__Académie de Lille



- Les activités plébiscitées habituellement sont identiques cette année. Au niveau global, les activités « musculation, demi-fond et badminton » réunissent plus de 47% des candidats aux épreuves et plus de la moitié de l'offre certificative reste sous les 1% de fréquentation. Les 10 activités les plus choisies

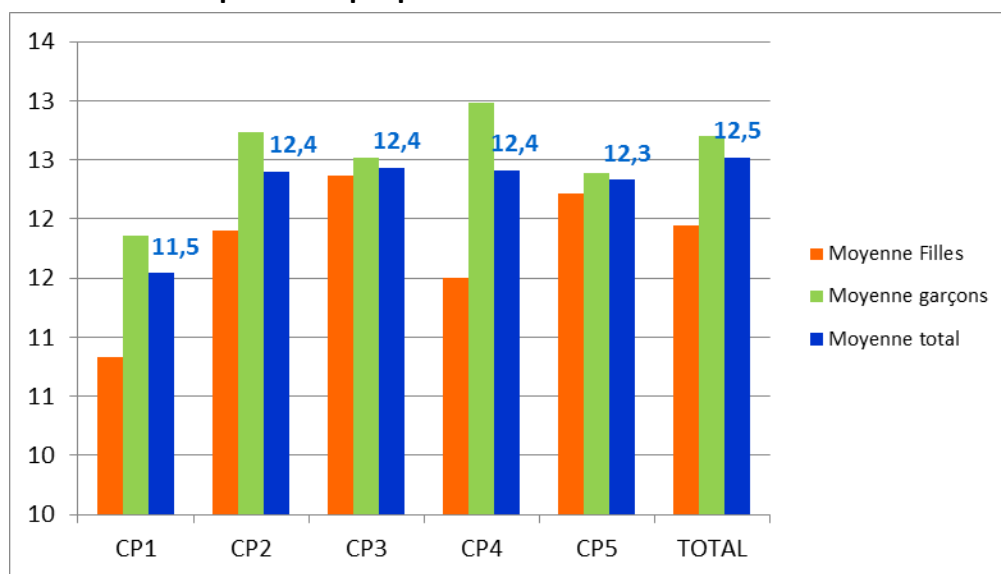
sont identiques pour les filles et les garçons à l'exception du STEP, privilégié par les filles et du tennis de table par les garçons. L'offre certificative reste resserrée autour de quelques activités.

Comme pour le baccalauréat professionnel, parmi les activités les plus fréquentées, certaines attirent plus l'un ou l'autre sexe. La musculation l'emporte par exemple chez les garçons contre le badminton chez les filles, témoignant sans doute dans les représentations communes, de la mobilisation d'une certaine forme de rapport au corps. Pour autant, ces deux activités ne sont pas les plus rémunératrices sur le plan des résultats.

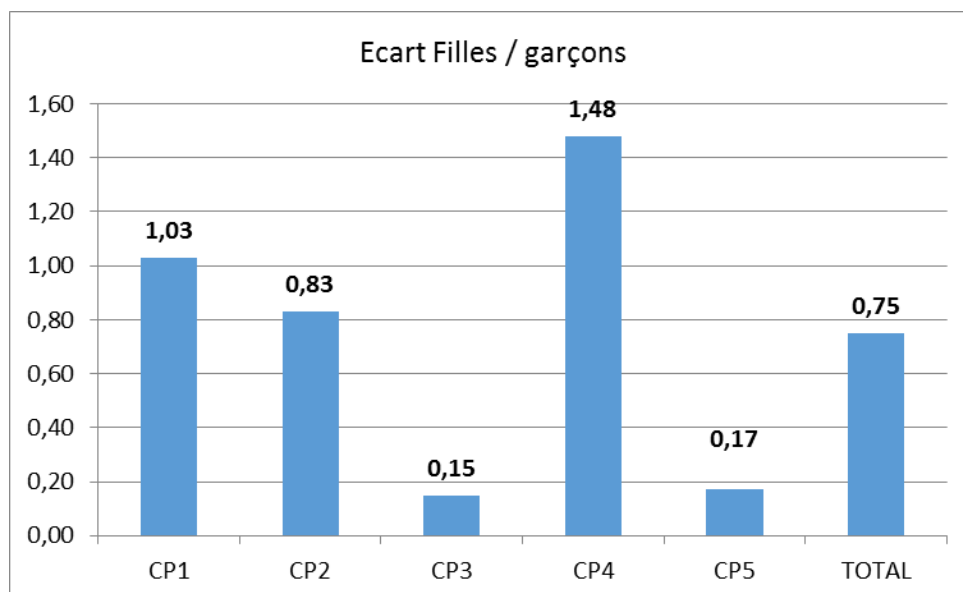
Le croisement entre offre de formation et résultats des élèves reste un indicateur à prendre en compte pour analyser ces données (p46).

e) résultats aux épreuves nationales :

- Par Compétences propres :



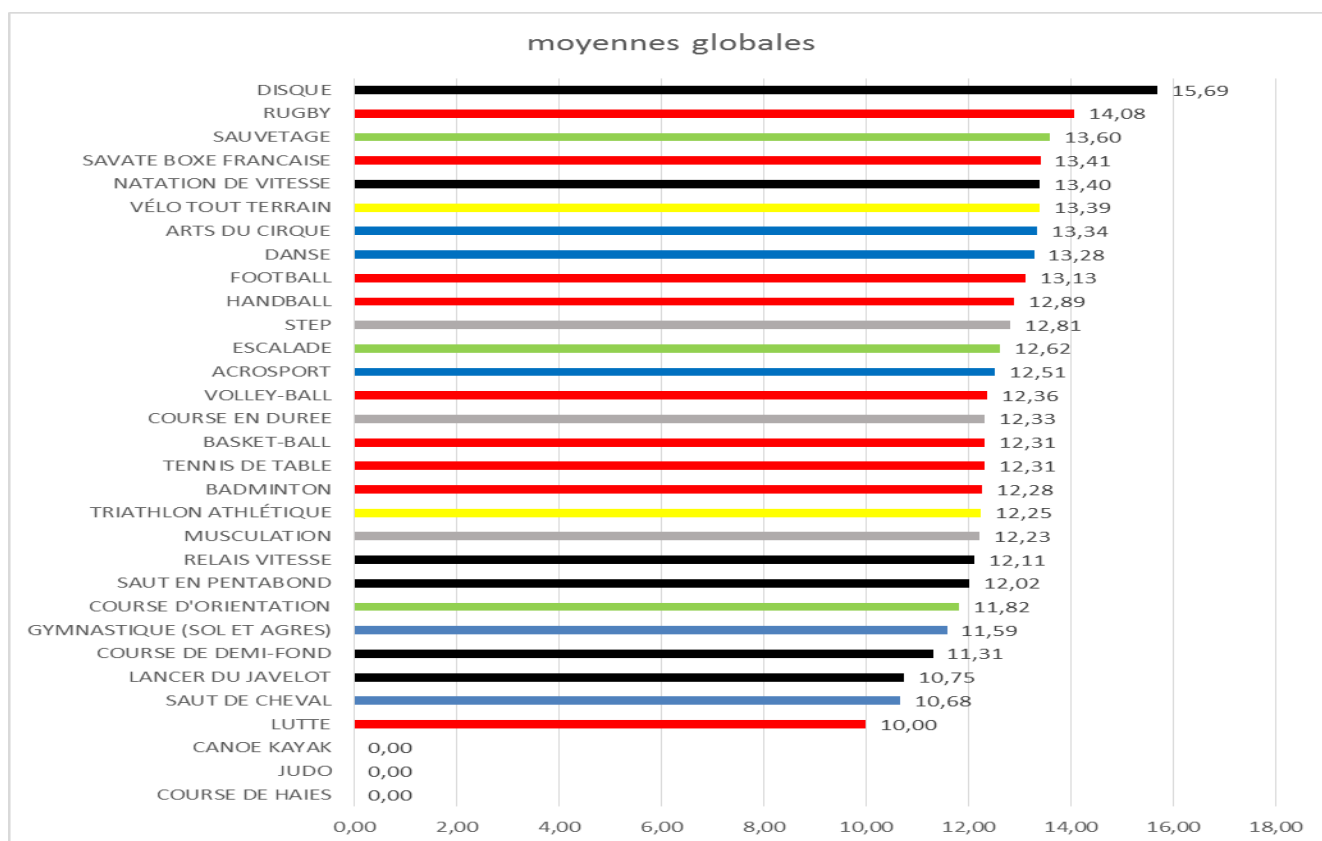
- Les résultats par CP sont stables et homogènes, à l'exception de la CP1 en léger décrochage.



- La CP4 conserve un différentiel de réussite nettement en faveur des garçons. A noter, une équité de réussite des résultats filles-garçons dans la CP3 et la CP5. Une attention particulière doit être accordée au processus d'enseignement et d'apprentissage en CP4.

- Par APSA et par sexe :



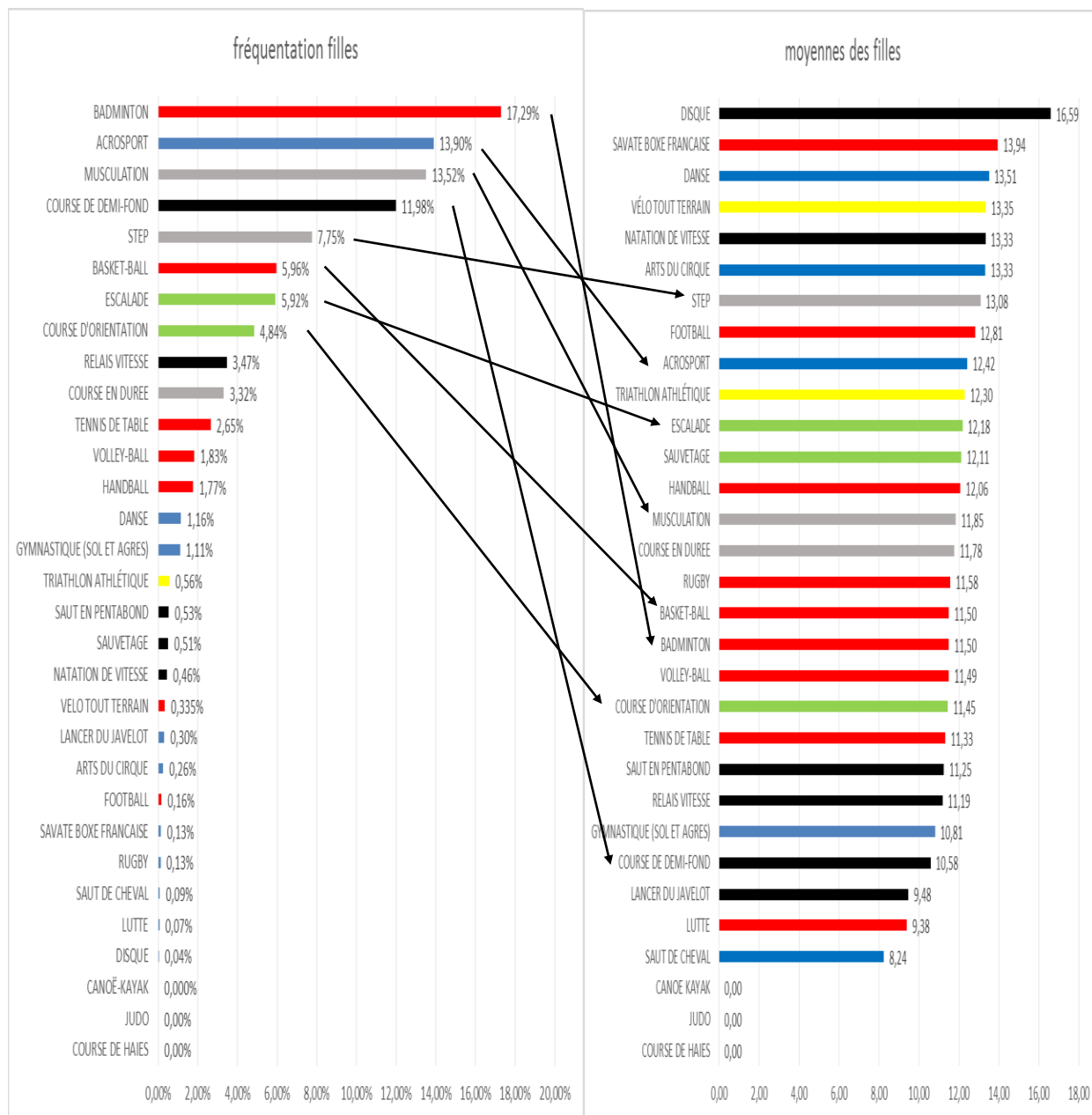


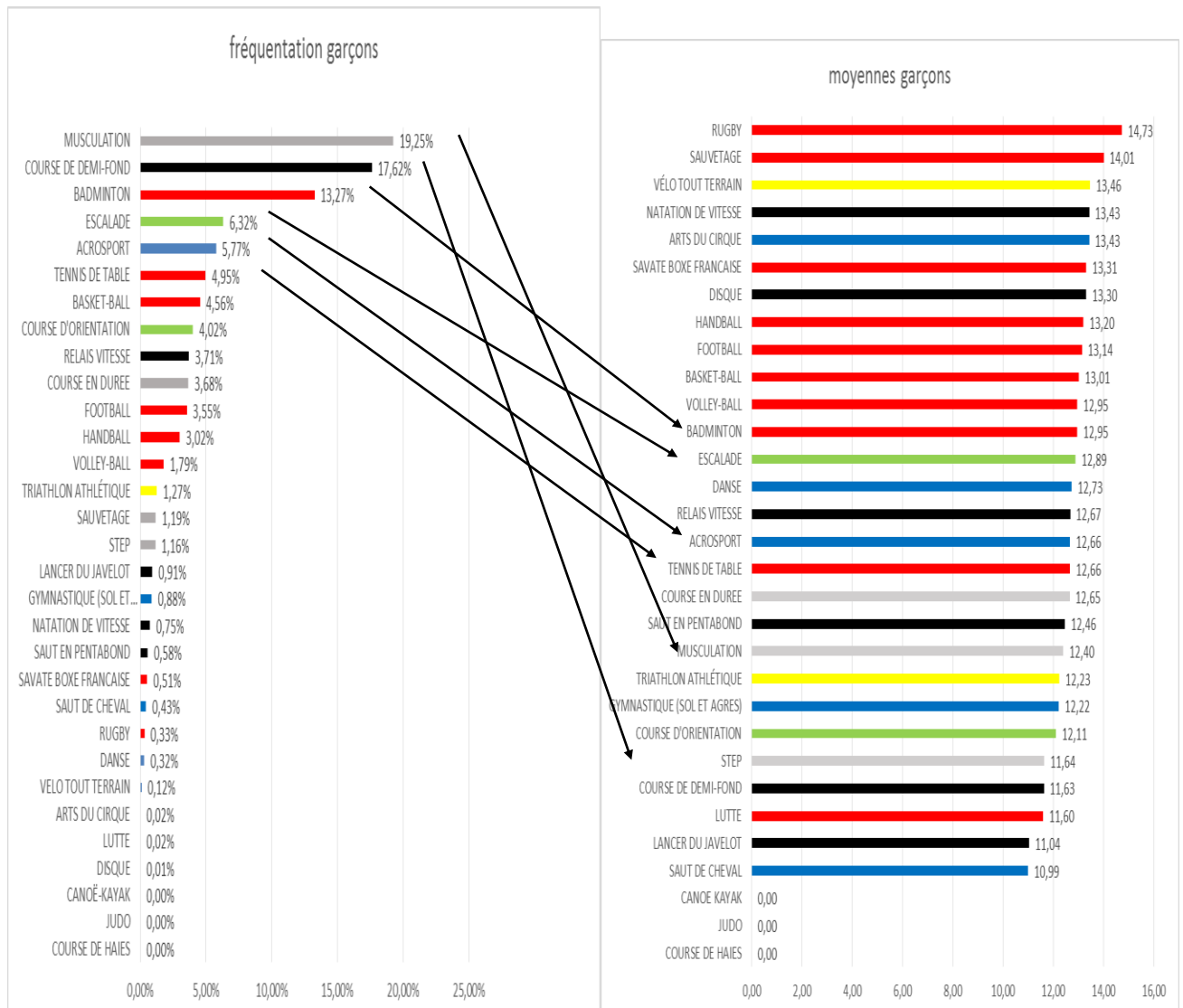
	Moyenne Filles	Moyenne garçons	Moyenne total	Ecart g-f
ACROSPORT	12,42	12,66	12,51	0,25
ARTS DU CIRQUE	13,33	13,43	13,34	0,10
BADMINTON	11,50	12,95	12,28	1,45
BASKET-BALL	11,50	13,01	12,31	1,50
COURSE DE DEMI-FOND	10,58	11,63	11,31	1,05
COURSE DE HAIES	0,00	0,00	0,00	0,00
RELAIS VITESSE	11,19	12,67	12,11	1,49
COURSE D'ORIENTATION	11,45	12,11	11,82	0,66
COURSE EN DUREE	11,78	12,65	12,33	0,88
DANSE	13,51	12,73	13,28	-0,78
ESCALADE	12,18	12,89	12,62	0,71
FOOTBALL	12,81	13,14	13,13	0,33
GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	10,81	12,22	11,59	1,41
HANDBALL	12,06	13,20	12,89	1,14
JUDO	0,00	0,00	0,00	0,00
DISQUE	16,59	13,30	15,69	-3,29
LANCER DU JAVELOT	9,48	11,04	10,75	1,56
MUSCULATION	11,85	12,40	12,23	0,55
SAUVETAGE	12,11	14,01	13,60	1,90
NATATION DE VITESSE	13,33	13,43	13,40	0,10
RUGBY	11,58	14,73	14,08	3,15
SAUT DE CHEVAL	8,24	10,99	10,68	2,75
SAUT EN PENTABOND	11,25	12,46	12,02	1,21
SAVATE BOXE FRANCAISE	13,94	13,31	13,41	-0,63
STEP	13,08	11,64	12,81	-1,45
TENNIS DE TABLE	11,33	12,66	12,31	1,33
VOLLEY-BALL	11,49	12,95	12,36	1,46
CANOE KAYAK	0,00	0,00	0,00	0,00
LUTTE	9,38	11,60	10,00	2,22
TRIATHLON ATHLÉTIQUE	12,30	12,23	12,25	-0,07
VÉLO TOUT TERRAIN	13,35	13,46	13,39	0,10

- Sur les 30 épreuves d'examen, les résultats des filles sont inférieurs à ceux des garçons dans 26 activités. 8 épreuves montrent des écarts supérieurs ou égaux à 1,5pt.

Les effets de la rénovation des référentiels seront à étudier pour la prochaine session.

- résultats par apsa et par sexe en fonction de la fréquentation :





- Comme pour les autres voies, l'indicateur parle de lui-même et témoigne d'un rapport non symétrique entre fréquentation et résultats obtenus, que ce soit chez les filles ou les garçons, et ce, particulièrement dans les épreuves les plus fréquentées comme le demi-fond. Cette observation plaide, autant que possible, en direction de l'ouverture de l'offre de formation.

3.1.2. Décisions d'harmonisation :

- Ecart garçons / filles (tolérance 1,5 pts d'écart)

L'harmonisation a porté sur 4 activités afin de ramener la différence G/F à 1,5 pt maximum, activités dont l'effectif total dans l'APSA dépassait au moins 50 candidats.

Après harmonisation, l'écart entre les garçons et les filles a été ramené à 0,74 (0,78 en 2016).

	Filles	Garçons
Basket ball	+ 0,1	Step +0,1
Javelot	+ 0,5	
Fille	+ 0,2	

- Ecart entre la moyenne dans certaines apsa et la moyenne académique pour le sexe concerné :

Compte tenu des résultats observés, il n'a pas été nécessaire d'harmoniser d'éventuels écarts entre les moyennes dans certaines apsa et la moyenne académique, pour le sexe concerné.

Les harmonisations réalisées ont peu influé sur la moyenne académique (+0,01 pt). La commission constate néanmoins que l'analyse des résultats masque des écarts parfois très significatifs entre établissements sur les données observées. Ces écarts questionnent et méritent toute l'attention au niveau local. L'accès aux statistiques par établissement de la session 2017 constitue un outil précieux à exploiter collectivement, au service de la réussite des élèves (cf Réflexion p30 de ce rapport sur les modalités d'harmonisation au BAC)

3.1.3 Capitalisation des notes

La commission n'a pas eu de remarques particulières sur ce point cette année.

3.1.4. Liste Académique

Les activités de la liste académiques pour cette session 2017 étaient le Triathlon Athlétique (CP1), le VTT (CP2), le Canoë-Kayak (CP2) et la Lutte (CP4).

	Effectif			Moyenne		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
CANOË-KAYAK	0	0	0			
LUTTE	13	5	18	9,38	11,60	10
TRIATHLON ATHLETIQUE	108	372	480	12,30	12,23	12,25
VELO TOUT TERRAIN	65	34	99	13,35	13,46	13,39

• Les activités académiques sont peu proposées et ne représentent qu'un faible pourcentage de candidats.

Une évolution de la liste académique est engagée. Une communication sera faite aux établissements.

3.1.5 Inaptitude et enseignement adapté

a) Répartition des candidats

	Session2015	Session 2016	Session 2017
Contrôle Adapté	1	1	2
Inaptes Partiels	485	447	419
Inaptes Totaux	1002	1028	1045
Protocoles Standards	15874	15609	15827

b) Répartition des candidats par genre

	Filles		Garçons		Total	
Contrôle Adapté	1	0,01%	1	0,01 %	2	0,01%
Inaptes Partiels	256	3,58 %	163	1,61 %	419	2,64%
Inaptes Totaux	693	9,68%	352	3,47 %	1045	6,60%
Protocoles Standards	6208	86,73%	9619	94,91 %	15827	90,75%

3.1.6 Réflexions et perspectives

La réduction des dispenses qui touche particulièrement les jeunes filles apparaît aux yeux de la commission comme une priorité dans le pilotage de l'enseignement de la discipline au sein de chaque EPLE.

Des conseils et outils ont été proposés au sein de ce rapport. Nous invitons les équipes pédagogiques à s'y reporter.

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

3.2.1 Observations générales

a) Evolution des résultats pour le CAP et le BEP

CAP	2015			2016			2017		
	Notés	Moyenne	Ecart	Inscrits	Moyenne	Ecart	Inscrits	Moyenne	Ecart
Filles	449	11,58	-1,37	431	11,52	-1,39	788	11,80	-1,02
Garçons	844	12,95		737	12,91		1187	12,82	
Effectif Total	1293	12,48		1168	12,39		1975	12,41	

BEP	2015			2016			2017		
	Inscrits	Moyenne	Ecart	Inscrits	Moyenne	Ecart	Inscrits	Moyenne	Ecart
Filles	311	10,60	2,40	308	10,69	-1,78	586	10,65	-1,94
Garçons	608	13		640	12,47		837	12,59	
Effectif Total	919	12,19		948	11,95		1423	11,79	

- Les résultats globaux sont relativement stables. L'écart de réussite filles-garçons diminue cette année en CAP, ce qui est positif, mais s'accroît légèrement en BEP.
- Les résultats en CAP restent meilleurs qu'en BEP pour l'examen ponctuel, rapport qui s'inverse pour le CCF.

b) Comparaison des 2 certifications : BEPCAP Ponctuel et CCF

	Filles	Garçons	Total
Contrôle en Cours de Formation	11,77	12,50	12,21
Contrôle Ponctuel	11,8	12,82	12,15
ECART			0,06

- Les résultats de l'examen ponctuel pour le CAP/BEP avoisinent ceux du CCF.
- Les écarts de réussite filles-garçons restent supérieurs pour l'examen ponctuel (-1,02) par rapport au CCF (-0,73).

c) Les résultats par couples d'activités

BEP	Filles					Garçons					Tous		
	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy	Inscrits	Notés	Moy
Demi-fond / Bad	251	152	60	38	10,1	495	372	99	23	13	746	524	12,16
Demi-fond / TT	59	41	7	11	11	184	136	43	5	12,6	243	177	12,22
Gym / TT	33	20	10	3	11	30	24	4	2	11,2	63	44	11,10
Sauvetage / Bad	28	17	6	5	10,7	56	40	12	4	11,7	84	57	11,41
Gym / bad	165	104	36	25	11,3	51	37	11	3	10,5	216	141	11,09

CAP	Filles					Garçons					Tous		
	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy	Inscrits	Notés	AB	DI	Moy	Inscrits	Notés	Moy
Demi-fond / Bad	404	315	38	49	11,76	493	403	25	65	13,17	897	718	12,55
Demi-fond / TT	103	84	7	12	11,3	380	300	21	59	12,71	483	384	12,40
Gym / TT	27	17	5	5	10,21	30	19	1	10	11,58	57	36	10,93
Sauvetage / Bad	20	16	3	1	11,94	79	68	2	9	12,04	99	84	12,02
Gym / BAD	106	72	16	18	12,85	31	26		5	11,85	137	98	12,58

- 2263 candidats ont été notés sur 3025 inscrits, soit 74,8% de candidats notés. Les absences impactent particulièrement le BEP.

- Sur l'ensemble des élèves notés, on note un taux de dispense de 20% chez les filles et de 13% chez les garçons. Ces résultats questionnent sur le phénomène dispensatoire et sur la stratégie de choix des épreuves par les candidats.
- Le couple « demi fond/bad » reste le plus attractif que ce soit en CAP ou BEP.

2.2. Réflexions et perspectives

Certaines observations perdurent. Une très grande diversité de niveau de préparation est observée dans chaque centre d'examen.

Les présidents de centre sont confrontés à la gestion d'un nombre significatif de candidats qui déclarent n'avoir reçu aucune information de leur établissement sur les épreuves, et parfois ne pas connaître les activités dans lesquelles ils « auraient été inscrits ». Ils se présentent donc à l'examen avec un niveau de préparation qui ne permet pas toujours de participer aux épreuves en toute sécurité. Cela contraint souvent les présidents de centre à modifier les organisations prévues.

La DEC de Lille réalise des efforts très importants pour permettre la convocation et la présence de candidats qui relèvent vraisemblablement de problématique de « décrochage ». Des adaptations des horaires et dates de passage sont effectuées à cette fin par les présidents de centre.

Au-delà, nous rappelons la nécessité de ne pas prévoir de sorties scolaires aux périodes traditionnelles des épreuves, ce qui place les candidats, les services et les établissements en situation délicate. Au-delà, le « phénomène dispensatoire » sur cet examen interpelle.

4) Réflexions et Préconisations pour la session suivante

4.1 A destination des établissements

- **La réduction des dispenses qui touchent particulièrement les jeunes filles apparait aux yeux de la commission comme une priorité dans le pilotage de l'enseignement de la discipline au sein de chaque EPLE.** Des conseils et outils ont été proposés au sein de ce rapport. Nous invitons les équipes pédagogiques à s'y reporter.
- Le référentiel d'évaluation évolue pour les deux voies et mérite une lecture attentive. Il entre en application pour la prochaine session. Ces évolutions répondent à un souci d'équité sur le plan des résultats aux examens. Les effets de l'application des nouveaux référentiels pourront être appréciés lors de la prochaine session. (Les derniers textes pour les examens sont accessibles sur le site pédagogique de la discipline)
- La dématérialisation des documents-cadres et institutionnels se poursuit. L'accès au thémasite « EPS, outils dématérialisés » constitue un incontournable pour les démarches aux examens dans l'académie de lille (cf. p7 de ce rapport : http://eduline.ac-lille.fr/sites/eps_outils).
- Compte tenu de la faible fréquentation observée des activités de la liste académique, celle ci évolue pour la prochaine session. L'activité canoë kayak sera remplacée pour la prochaine session par la marche nordique (en CP5). Le référentiel d'évaluation sera disponible sur le site académique EPS.
- Lors de cette session 2017, les membres de la CAHPN se sont penchés sur les modalités d'harmonisation qui ont cours depuis plusieurs années au sein de l'académie de lille.

La commission examens procède traditionnellement à des harmonisations pas apsa, par exemple pour harmoniser les résultats des filles et des garçons dans certaines épreuves. Néanmoins, cela ne masque pas des disparités parfois importantes qui émergent lorsque que l'on observe les résultats par établissements. La commission souhaite sensibiliser les établissements sur l'importance d'une étude de leurs résultats de la session 2017 (écarts filles-garçons, écart moyenne établissement-moyenne académique), afin de réfléchir localement à l'évolution éventuelle de certaines modalités pédagogiques et didactiques d'enseignement et/ou d'évaluation pour la prochaine session.

Une évolution du contenu du « dossier examens » sera envisagée pour cela. Dès à présent, les statistiques établissement pour la session 2017 sont à disposition des établissements et téléchargeables sur Eduline (Accès par le chef d'établissement sur Eduline, domaine établissement, pilotage et indicateurs, statistiques_examens EPS).

4.2 A destinations de la commission nationale

La commission n'a pas formulé de remarques particulières cette année mais elle portera un regard attentif aux effets de la rénovation des référentiels pour la prochaine session.

5) Bilan

Nous remercions, comme pour les années précédentes, l'ensemble des personnels de la DEC, investis dans des tâches lourdes et variées, qui ont permis un fonctionnement serein et efficace de cette commission.

Les services de la DEC mettent tout en œuvre pour permettre à un maximum de candidats de se présenter aux épreuves, y compris ceux qui relèvent de conditions d'information et de scolarisation précaires. Les services de la Dec mettent aussi tout en œuvre pour offrir à tous les candidats les meilleures conditions pour passer les épreuves.

La commission constate également la bonne qualité de la quasi totalité des dossiers qui lui sont renvoyés. Cette qualité lui permet de travailler sereinement et de prendre des décisions justes et équitables.

- Pour la voie Générale et Technologique, les résultats des élèves sont à nouveau en légère hausse cette année avec 13,90 de moyenne générale. Les écarts de moyenne entre les filles et les garçons ont tendance à s'amenuiser avec 0,37 pt après une harmonisation proche de celle de 2015. Néanmoins, ce différentiel est très variable d'une épreuve à une autre. La commission a donc décidé de continuer à suivre la proposition de la Commission Nationale en faisant passer cet écart à moins de 1,5 point dans toutes les apsa qui le justifiaient. Pour cela les notes des filles ont été augmentées dans 6 épreuves, toutes de la CP4 et dans 1 épreuve au bénéfice des garçons, en danse. Cette

décision joue, à la marge, sur la moyenne académique finale, mais introduit une équité supplémentaire dans les épreuves concernées par l'harmonisation.

Les candidats, filles et garçons, continuent à obtenir de bonnes, voire d'excellentes notes, dans les épreuves facultatives (CCF et ponctuelles) ainsi que dans le CCF associé à l'enseignement de complément.

- Pour le baccalauréat professionnel, les résultats sont stables avec une moyenne de 12,41 et un écart de moyenne entre filles et garçons de 0,63pt. 5 épreuves ont fait l'objet d'une harmonisation cette année, exclusivement en faveur des filles. Ce nombre diminue, même si il ne masque pas les disparités qui peuvent exister entre établissements. Ces décisions impactent peu la moyenne académique de l'examen.

Les résultats de l'épreuve facultative ponctuelle restent mitigés mais on note des signes encourageants avec un nombre de candidats en augmentation (+15% environ) et une moyenne globale de l'épreuve qui augmente de 1 point par rapport à l'année précédente (de 7,6 à 8,6 pts).

- Pour le CAP-BEP, les résultats sont stables et positifs pour le CCF et proches de ceux du bac pro (12,21). L'écart de moyennes entre filles et garçons est légèrement supérieur à celui du bac pro (0,74pt) mais reste stable.

L'examen ponctuel questionne davantage. Les taux d'absentéisme et de dispense en BEP et Cap pour les épreuves ponctuelles restent importants et la qualité de la préparation a pu contraindre à des abandons d'épreuve, à l'initiative du candidat ou du président de centre, eu égard aux risques encourus.

Pour l'ensemble des examens, la diminution du nombre d'élèves dispensés reste une priorité pour l'académie.